

# **alternatives**

## **non violentes**

**Désobéissance civile**  
**Boycott d'outspan en Hollande**  
**Chavez parle de non-violence**  
**L'Europe militaire**

Juillet -  
Août 76

**18**

revue bimestrielle

5 f.

## A NOS ABONNES

Un certain nombre d'entre vous nous envoient des réclamations au sujet de numéros qu'ils n'ont jamais reçus. Toutes les vérifications que nous avons pu faire montrent que ces numéros ont bien été expédiés par nous. La faute incombe donc aux PTT...

A l'avenir, attendez au moins un mois avant de réclamer : peut-être ne s'agit-il, en effet, que d'un simple retard...

Si le numéro persiste à ne pas arriver (et que vous êtes sûr d'avoir bien renouvelé votre abonnement !) demandez-le nous, mais adressez en même temps une protestation à votre centre de distribution postale ; à la longue, ce genre de réclamation portera peut-être des fruits !

Mais surtout vérifiez bien, avant toute réclamation, que vous n'êtes pas dans votre tort : nous recevons en effet souvent des réclamations d'abonnés qui ont changé d'adresse et qui ont oublié de nous signaler ce changement.

A ce propos, nous rappelons que tout changement d'adresse doit être accompagné de la dernière bande d'envoi : cela facilite beaucoup le travail. Merci.

## RAPPEL - ALTERNATIVES RETRO...

Tous ceux qui accepteraient de se séparer de leur numéro 11 ou de leur numéro 12 nous rendraient grand service en nous les renvoyant, s'ils sont encore en état d'être lus... Nous vous dédommagerons en prolongeant votre abonnement d'un ou deux numéros. Merci.

Le numéro 9-10 sur l'Afrique est épuisé. Vous pouvez toujours commander les numéros 13, 14 et 17 pour 5,00 F.

Quant au numéro 15-16, il vaut mieux le demander directement dans son édition cartonnée (pour le même prix : 6 F + 1,15 F de port) au secrétariat du M.A.N., 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis.

# éditorial

8° P 6112

Il y a des jours où le titre donné à cette revue paraît bien lourd à porter : née au moment du putsch chilien, elle atteint son n° 18, c'est-à-dire la fin de sa troisième année, au milieu des bruits de massacres qui nous viennent du Liban et de l'Afrique du Sud. Oui, vraiment, si nous avions eu l'idée, en commençant cette revue, que la non-violence consiste à nier la violence, ou à la « condamner » par de belles paroles, ou à proposer des « solutions de rechanges » immédiatement disponibles, il y a longtemps que nous aurions abandonné ! Si nous sommes, au contraire, plus décidés que jamais à poursuivre notre effort de recherche, d'information et de proposition et à le faire partager au plus grand nombre possible de lecteurs, c'est précisément parce que le spectacle quotidien de la violence, celle des structures et celle des fusils, nous renforce dans la conviction qu'il faut lutter contre elle, mais pas comme elle.

Parmi les moyens de lutte réputés « non-violents », il en est deux qui sont souvent cités par allusion, comme si chacun les connaissait, mais qui n'ont en fait jamais été présentés d'une manière un peu synthétique : ce sont la « désobéissance civile » et le « boycott ». C'est pourquoi l'essentiel de ce numéro leur est consacré. Analysant l'exemple concret et actuel des « renvois de livrets militaires », (qui ont pris récemment en France une extension numérique notable en liaison avec l'affaire du Larzac), Olivier Vial propose

une réflexion d'ensemble sur ce qu'est la désobéissance civile et les problèmes qu'elle pose. Il serait souhaitable que ceux qui, en ce moment, pratiquent une forme d'action analogue (par exemple le « refus d'impôt », ou l'insoumission O.N.F.) donnent leur avis sur cette analyse.

Quant au boycott, tous ceux qui gravitent autour de groupes non-violents savent qu'il y en a un qui se développe depuis quelques mois : le boycott des oranges Outspan d'Afrique du Sud. Plutôt que de redire ici ce que chacun peut trouver dans les publications de la « Campagne anti-Outspan » (sur ses motivations, ses objectifs, ses méthodes d'action), il nous a semblé plus intéressant de publier un document inédit en France : le récit complet de la campagne anti-Outspan en Hollande en 1972-1973. Les leçons à tirer de cette expérience (qui fut un succès total, puisque la Hollande n'importe plus d'oranges Outspan depuis) peuvent aider les organisateurs et les militants de la campagne anti-Outspan en France. C'est en effet un travail de longue haleine qui commence là, car le boycott demande toujours beaucoup de ténacité et de patience ; c'est l'apprentissage d'un nouveau « pouvoir », le « pouvoir des consommateurs » souvent utilisé d'une manière démagogique ou détourné vers l'idéologie d'une « meilleure consommation », alors qu'il pourrait devenir une des formes principales du « contrôle populaire », s'il sait se donner des objectifs autres que « corporatistes ».

Une autre illustration de l'efficacité du boycott, bien connue des non-violents, mais encore peu du grand public, c'est la lutte de Chavez ; c'est pourquoi il nous a paru intéressant de publier quelques « bonnes feuilles » d'un livre de Jean-Marie Muller et J. Kalman sur Chavez, livre qui devrait normalement sortir à l'automne.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, un long article de Théodor Ebert, de Berlin, sur la Défense civile. Persistant dans l'idée qu'il faut davantage faire connaître en France les recherches allemandes proches des nôtres, nous proposons maintenant un article de Roland Vogt, chercheur en sciences politiques et militant « jeunes socialistes ». Posant la question : « l'Europe, puissance civile ou union militaire ? », il répond bien évidemment que c'est l'union militaire qui est en train de se réaliser, alors que ce n'était pas une fatalité.

Vous lirez enfin, sous la signature des trois membres de l'équipe de rédaction, quelques pages qui tentent de faire un bilan de ces trois premières années d'existence : occasion de faire le point et de vous donner la parole pour mieux savoir vers où continuer. Une petite « enquête » de rien du tout vous demandera dix minutes pour répondre et 60 centimes pour la poster ! Alors, faites cela pour nous, et pour la revue... Merci !

Christian MELLON.

# *à propos des renvois de livrets militaires*

## réflexions sur **LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE**

### I — LE RENVOI DE PAPIERS MILITAIRES, POUR QUOI FAIRE ?

Pourquoi renvoie-t-on son livret militaire ou sa carte de Service National ? Pour signifier un désaccord profond avec l'autorité responsable en matière de Défense, refuser d'être dépendant de décisions prises par elle au nom de tous, et affirmer ouvertement la liberté de sa conscience face à des orientations politiques jugées ruineuses et injustes.

Bien que le temps des guerres à nos frontières ou sur des territoires extérieurs soit apparemment révolu, les motifs qui fondent aujourd'hui ce désaccord sont suffisamment nombreux, précis et graves pour justifier un refus d'obéir à une loi positive de plus en plus contraignante :

- Militarisation progressive des sols, de la production industrielle et du commerce,
- Contradictions énormes à l'intérieur du système de dissuasion nucléaire,
- Participation coûteuse à l'escalade de la terreur dans le monde ;

A ces motifs, il convient d'ajouter :

- l'embrigadement obligatoire pour tous sans reconnaissance des droits élémentaires à l'information et à l'expression,
- la fonction policière de plus en plus nettement (bien que subtilement) attribuée à l'armée pour maintenir l'ordre à l'intérieur du pays.

Ces orientations fondamentales de la politique de Défense Nationale, auxquelles les citoyens n'ont que le choix de se soumettre, constituent une raison importante de s'opposer à un pouvoir qui, seul, décide et commande.

Cette opposition dépasse le stade de la protestation verbale : elle multiplie les actions volontairement illégales de désobéissance individuelle ou collective. Le renvoi ou la destruction de papiers d'identité militaire (que tout homme est tenu de conserver jusqu'à l'âge de cinquante ans en vue d'une éventuelle mobilisation) constitue, après la désertion et l'insoumission au service militaire, un délit grave à l'égard de la loi. Les raisons avancées par ceux qui se mettent ainsi « hors-la-loi » reflètent le sérieux de leur opposition :

- Suppression des tribunaux militaires, véritable justice permanente d'exception pour temps de guerre,
- Soutien aux insoumis emprisonnés pour deux ans,
- Soutien aux objecteurs de conscience enfermés dans le cadre étroit d'une loi arbitraire,
- Opposition à l'implantation de fusées à ogive nucléaire dans la proximité immédiate de zones à grande densité urbaine,
- Solidarité avec les cultivateurs menacés d'expropriation par l'extension des camps d'entraînement militaire...

Même si la diversité de ces motifs peut sembler nuisible à l'efficacité de l'action, c'est bien l'orientation fondamentale de la politique de défense qui est à chaque fois mise en cause. Les lettres envoyées au ministre de la Défense et rendues publiques par les journaux locaux, parfois nationaux, expriment bien cette contestation globale. Si elles insistent plus spécialement sur un objectif particulier, c'est pour une raison tactique : concentrer les forces sur un point précis, choisi pour sa vulnérabilité à l'intérieur du système militaire et pour son impact sur la sensibilité de l'opinion publique.

Le Larzac est un de ces objectifs ; il doit permettre de gagner une bataille dont l'importance stratégique dépasse largement le seul intérêt local. Aussi, la campagne nationale de renvois de livrets, lancée en été 75 par plusieurs membres du Mouvement pour une Alternative Non-violente, est-elle essentiellement centrée sur le soutien aux paysans du Larzac, sans pour autant ignorer les autres champs d'action, bien sûr. A travers la lutte de ces paysans, en effet, et la prise de conscience collective qu'elle a su faire naître dans tout le pays, c'est la logique même du mécanisme de défense qui est publiquement démontée dans toute sa froide et implacable nécessité.

Pour entraîner une armée moderne (entendez : pour expérimenter des armes nouvelles) il est nécessaire d'agrandir les camps et donc d'exproprier de leurs terres un certain nombre de cultivateurs. Nécessaire également, pour diminuer le coût de ces armes nouvelles, de les produire en grandes quantités et donc de les exporter à qui veut et peut en acheter : nos « amis » Indiens et Pakistanaïs, Israéliens et Arabes, Africains du Sud ou Brésiliens, que nous avons l'habitude d' « aider » sans discrimination, sont donc les bienvenus pour bénéficier des nouveaux produits de nos usines et de nos champs. Ce faisant, nous gagnons la

troisième place d'honneur dans la course mondiale aux armements, ce qui est censé donner à notre pays une voix puissante dans le concert des nations pour élaborer la détente internationale et la paix ! Noblesse oblige et rend alors nécessaire une force de frappe indépendante pour dissuader ceux qui seraient jaloux de nos richesses et voudraient utiliser contre nous ces mêmes armements, prenant le risque et la responsabilité de rompre définitivement l'équilibre mondial. La bombe atomique, expérimentée à grands frais dans « nos » îles du Pacifique, consacre cette indépendance nationale et trouve un excellent abri naturel dans les cavernes de nos plateaux calcaires, attendant éventuellement de servir. Malgré la haute technicité d'une telle défense qui exige sa concentration dans les mains de spécialistes, il est nécessaire qu'elle repose sur un large « consensus national » afin d'être efficace, ou plutôt dissuasive, c'est-à-dire qu'elle n'ait pas à servir. Une contestation de l'intérieur la ruinerait bien évidemment ; il revient ainsi tout naturellement à l'armée de maintenir l'ordre à l'intérieur des frontières comme à l'extérieur. La notion de « Service Militaire » demeure donc une pièce essentielle au système et, si elle doit subir quelques aménagements, elle ne peut en aucun cas être supprimée ni exagérément libéralisée. L'objection de conscience, sur ce point, doit nécessairement se limiter à des cas personnels d'ordre purement « philosophique ou religieux »...

Afin de rompre cette spirale d'une logique inexorable, qu'ils ont eux-mêmes découverte en s'affrontant quotidiennement à la machine militaire, les paysans du Larzac n'ont pas méprisé les ressources de la voie légale (la dernière s'est fermée avec la décision du Conseil d'Etat confirmant l' « utilité publique » du camp) ; mais ils n'ont pas hésité non plus à entrer légitimement dans l'illégalité. C'est ainsi que, le 28 avril 1973, une soixantaine d'entre eux ont renvoyé leur livret militaire au ministre de la Défense. Le *renvoi collectif des papiers militaires*,

acte caractérisé de non-collaboration active ou de désobéissance civile (1), est donc une des manières de lutter avec eux et comme eux.

## II. — LE RENVOI DE PAPIERS MILITAIRES ; ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE.

Cette action de désobéissance civile se solde, depuis quelques mois, par un réveil des procès ; un à Carcassonne en octobre 75, deux à Bordeaux en novembre 75 et janvier 76 (le dernier, celui d'Edouard Diaz, fut reporté « sine die »), deux autres à Toulouse et Dijon en décembre, un à Versailles en janvier, un à Nancy en avril et deux à Rodez en juillet. Où sera le suivant ? Depuis 1969, il n'y avait eu, à notre connaissance, qu'une seule tentative de procès : c'était en 1974 à Chartres et le procès fut reporté « sine die » ; l'inculpé attend encore !

Que signifie donc cette série de procès ? Il n'est pas interdit de penser, surtout depuis les inculpations pour « démorisation de l'armée », qu'il s'agit là d'un rappel à l'ordre de la part du gouvernement. Cependant, les procès pour renvoi de papiers militaires restent isolés et ne font pas l'objet de mesures exceptionnelles comme le renvoi devant la cour de sûreté de l'Etat... Là où 10 à 30 personnes sont passibles de poursuites judiciaires, une seule est effectivement inculpée. Dans l'esprit des juges, ces procès en nombre limité doivent assurément servir d'exemples. Dans la majorité des cas, les inculpations portent sur des renvois récents : ceux du 15 mars 1975, journée nationale d'action pour le Larzac. N'est-ce pas là le signe d'une volonté de dissuasion immédiate pour freiner la croissance soudaine du nombre de livrets renvoyés ou détruits ? Fait nouveau depuis cette année, le réveil des juges touche aussi des renvois plus anciens, datant de 1974. Devant les attaques répétées dont l'armée est devenue l'objet, tant à l'intérieur de l'institution de la part des

appelés, qu'à l'extérieur de la part des insoumis (auxquels les « renvoyeurs » peuvent être assimilés car ils s'insoumettent au cadre obligatoire de la réserve), on peut comprendre que le gouvernement se sente obligé de réagir. La réaction se veut habile ; par des procès isolés, elle veut éviter de prendre l'allure impopulaire d'une répression généralisée qui ruinerait les valeurs libérales officiellement avancées. Les « irresponsables » n'agissent-ils pas toujours isolément ?

La réaction du pouvoir s'exerce donc individuellement avec une froide application administrative, doublée d'une bienveillance paternaliste bien faite pour rassurer les uns et dissuader les autres. Les peines, dérisoires dans l'ensemble pour un délit de ce type, et très largement en deçà de ce que prévoit la loi (1 mois à 1 ans de prison, 400 à 10.000 F d'amende, privation des droits civiques pendant 5 ans) montrent clairement cette bienveillance exemplaire : Dominique Barette à Carcassonne, 15 jours de prison avec sursis. - Georges Joannet à Dijon : 400 F d'amende avec sursis ! Gaston Debard, à Versailles et Gérard Perdreau, à Nancy : 400 F d'amende ferme - Francis Arnarez, à Bordeaux : 1 000 F d'amende.

A Albi, à la suite d'un renvoi collectif, chacun a reçu de l'officier supérieur commandant la place, cette aimable formule :

« J'ai décidé, par mesure de bienveillance, de ne pas entreprendre d'action judiciaire à votre encontre, à la condition toutefois que vous ne renouveliez pas ce délit. »

Autrement dit, reprenez vos papiers et soyez bien sages, vous ne serez pas punis cette fois-ci. Une telle « mesure » n'a aucune signification légale, elle cherche seulement à impressionner ou à attendrir le cœur du désobéissant timide. Il faut savoir, en effet que le délit n'existe qu'à partir du moment où les gendarmes ont établi un procès-verbal constatant l'impossibilité dans laquelle s'est placé l'in-

téressé de présenter ses papiers, ou, à plus forte raison, sa volonté de ne pas les reprendre. Si l'affaire suit normalement son cours, le juge voit un jour arriver sur son bureau un dossier de plus qu'il laissera dormir dans la poussière ou qu'il poussera jusqu'à la chambre correctionnelle. Les chances d'être inculpé — ou de ne pas l'être — dépendent finalement beaucoup plus de l'humeur d'un juge ou de l'encombrement d'un tribunal que de directives gouvernementales. C'est du moins ce qu'il semble raisonnable de penser devant l'évolution actuelle de la situation.

Feindre d'ignorer est finalement plus astucieux de la part du pouvoir, et pour nous plus embarrassant que 300 procès retentissants. Cependant, un gouvernement ne peut laisser s'installer l'illégalité ouverte sans risquer assez rapidement de perdre son propre pouvoir de faire respecter la loi. C'est là une question de *rappo*rt de forces : tant que nous ne serons pas assez nombreux pour représenter un vrai « danger public », l'autorité restera la plus forte et pourra minimiser la gravité du risque.

Plusieurs fois dans l'histoire, l'Etat fut contraint de réagir de manière répressive, sur ce point précis de l'objection à l'armée de réserve. En 1934 d'abord, en provoquant la dissolution de la Ligue des objecteurs qui incitait au renvoi des fascicules de mobilisation. Hitler était Chancelier depuis un an et l'Allemagne venait de quitter la Société des Nations ainsi que la Conférence du Désarmement ; la course à la guerre recommençait déjà. La loi du 8 juillet 1934 fait, pour la première fois, du refus de la mobilisation en temps de paix, un délit passible de justice (2).

Après la guerre, une vague de renvois de papiers d'identité militaire suivie de procès amène le gouvernement à dessaisir, en 1950, les tribunaux militaires au profit des tribunaux civils. Après une période de calme, la guerre d'Algérie provoque une reprise des renvois collectifs que les membres de

l'Action Civique Non-Violente s'efforcent de rendre publics. Des peines de prison et d'amendes sont prononcées.

Le calme revient de nouveau après que la loi du 21 décembre 1963 accorde aux objecteurs de conscience un statut légal. Fait intéressant à noter, pendant trois mois après la promulgation de la loi, même ceux qui avaient accompli leurs obligations militaires pouvaient demander le bénéfice du statut d'objecteur ! Mais cela n'a duré que trois mois... Le souvenir de l'Algérie, comme celui des guerres précédentes, ainsi que le caractère restrictif de la loi de 63, suscitent alors une nouvelle vague de renvois dont le procès d'Orléans, en 1969, marque une étape. En 1971, le Parlement vote un texte de loi plus élaboré que celui de 1934, afin d'y inclure toutes les formes d'opposition à la mobilisation : renvoi, refus ou destruction de tout papier justifiant de la situation militaire individuelle.

Depuis avril 1973, l'action collective sans précédent lancée sur l'initiative des paysans du Larzac nous conduit au chiffre approximatif de 300 livrets renvoyés ou détruits...

Ainsi replacée dans le contexte historique des 50 dernières années, la situation présente nous offre plusieurs enseignements pratiques qui ne sont pas tous négatifs. Certes on peut penser que les actions répétées de désobéissance, concernant du moins le sujet précis de « l'objection de réserve », n'a fait qu'intensifier la répression et rendre les lois toujours plus restrictives. A quoi bon alors continuer la lutte ? Une telle constatation ignore cependant deux des éléments essentiels qui constituent la trame stratégique de toute lutte sociale : d'une part, la durée dans le temps, et d'autre part le dilemme « laisser faire ou réprimer » dans lequel toute désobéissance civile enferme le pouvoir.

En ce qui concerne le premier élément, on n'a jamais vu qu'une nouvelle loi sociale ait été acquise du jour au lendemain, à l'inverse des ordonnances ou décrets qu'un gouvernement se fabrique immé-

dialement pour maintenir « l'ordre ». Si, en 1963, un statut légal a été accordé aux objecteurs de conscience, c'est à la suite d'une longue lutte marquée par des procès, des emprisonnements, des actions de désobéissance civile et achevée par le jeûne de Louis Lecoin. Ce fut un résultat positif, même si la lutte doit être poursuivie et élargie.

En ce qui concerne le second élément, le dilemme « laisser faire ou réprimer », c'est lui qui constitue la force essentielle de la méthode non-violente de désobéissance civile. La répression ne doit donc pas nous surprendre, et encore moins nous arrêter, puisque *nous la provoquons* par la désobéissance. Le silence, qu'il soit de résignation ou de désapprobation, est toujours utilisé par le pouvoir comme une acceptation, voire même une coopération. Le refus de se taire, à l'inverse, et la mise en œuvre d'une non-coopération active enferment le gouvernement dans ce dilemme : ou bien il laisse s'installer l'illégalité — il risque alors de perdre son propre pouvoir de faire respecter la loi — ou bien il est contraint de rétablir l'ordre légal par des moyens répressifs — il porte alors atteinte aux libertés fondamentales des citoyens et donne à l'action la « publicité » nécessaire à son efficacité.

Quels enseignements pratiques pouvons-nous tirer de la situation actuelle, afin de poursuivre la lutte et d'intensifier la non-coopération à l'embriagagement militaire, qu'il soit d'active ou de réserve ?

### III. — LA DESOBEISSANCE CIVILE, UN « JEU » DONT IL FAUT AMELIORER LES REGLES.

« Basée sur la perception et l'accomplissement de ce qui est juste », pour reprendre l'expression de H.D. Thoreau (3), une action de désobéissance civile telle que le renvoi des papiers militaires doit répondre à certaines exigences pour être efficace. Sans exclure l'importance d'autres critères d'efficacité, il faut en examiner surtout trois qui ne

semblent pas toujours respectés dans le déroulement actuel des actions de non-coopération. Ce sont :

- 1) L'intégration de l'action dans une stratégie globale de lutte sociale.
- 2) La responsabilité personnelle et collective face aux réactions du pouvoir.
- 3) L'explication publique et intelligible des fins poursuivies et des moyens employés.

#### *1) L'intégration de l'action dans une stratégie globale de lutte sociale.*

En renvoyant aux autorités nos papiers d'identité militaire, nous disons notre opposition à la politique de défense armée dans son ensemble, telle qu'elle est aujourd'hui organisée. Mais pouvons-nous prétendre obtenir un changement de cette politique à coups de livrets renvoyés ou brûlés, même jusqu'au dernier ? La solution n'est évidemment pas mathématique. S'il arrivait qu'un jour il n'y ait plus de livrets à brûler, c'est probablement que l'armée de réserve aurait été rendue inutile par l'armée de métier ! Faudrait-il s'en réjouir ?... Si nous considérons qu'un renvoi de livret est une chose grave et importante, ce n'est pas seulement parce qu'il constitue un moyen de pression, mais essentiellement parce qu'il affirme le droit d'exprimer sa pensée, le droit d'objecter en conscience à une politique de violence et d'injustice, le droit d'agir pour la paix par des moyens de paix et non de guerre.

Fondamentalement, le renvoi du livret militaire (ou de la carte de service national qui le remplace aujourd'hui) est une revendication du droit à l'*objection de conscience* pour toute raison sérieuse et à tout moment de la vie. Il va sans dire qu'en cas de mobilisation générale cette revendication revêtirait un sens immédiat bien précis. Le geste de renvoi, suivi du refus de rentrer en possession de ces papiers, fait donc partie de la lutte pour que

soit enfin reconnu à l'objecteur de conscience un statut légalement satisfaisant. Renvoyer son livret, c'est se déclarer objecteur de conscience.

Cela doit être dit avec clarté dans les lettres collectives ou individuelles envoyées au ministre et au chef d'Etat, dans les communiqués de presse et autres formes d'explications publiques. Trop souvent, c'est en termes négatifs de refus que sont exprimés les motifs de l'action, et non en termes positifs de *droits* à exercer. « La désobéissance civile, écrivait Gandhi en 1920, c'est l'affirmation d'un droit que la loi devrait donner mais refuse ». En même temps qu'elle est une protestation, la désobéissance civile est une affirmation. Le moment où elle dénonce la mutilation des libertés ne doit pas être séparé du moment où elle affirme et exerce ces mêmes libertés. L'acte de désobéissance qui rompt avec la légalité, n'a de valeur que s'il est accompagné d'une démonstration de sa légitimité ; privé d'une telle démonstration, il n'est plus que contestation vaine et douteuse, il n'est plus à proprement parler un acte de désobéissance « civile ».

Car — peut-être n'est-il pas inutile de le rappeler même à ceux qui renvoient leur livret ou refusent la « part militaire » de l'impôt — la désobéissance civile s'attaque à telle ou telle loi, non au principe même de la légalité. Il se peut qu'une analyse sérieuse amène à contester l'ensemble du système législatif d'une société donnée, car il est difficile d'isoler des « lois mauvaises » dans un système juridique globalement injuste et oppresseur. Mais, même alors, ce n'est pas la loi dans son principe qui est contestée : la désobéissance civile ne lutte pas pour une société sans lois ni autorités, mais pour une société où les lois ne seraient plus au service des privilégiés, où l'autorité nécessaire serait acceptée librement et étroitement contrôlée. Ainsi par exemple, ceux qui refusent l'impôt ne refusent pas le *principe* de l'impôt, mais l'*usage* qui est fait de leur argent ; ainsi ceux qui renvoient

leurs papiers militaires ne veulent pas nier leur solidarité avec d'autres, mais ils entendent la mettre en œuvre par d'autres moyens.

Sur ce point, nous nous séparons avec netteté de la conception que l'Anarchisme libertaire se fait de la société : « La tempête et la vie, voilà ce qu'il nous faut, disait Bakounine. Un monde nouveau, sans lois, et par conséquent libre ». (4) Cependant, nous rejoignons les grandes intuitions de la pensée anarchiste et souvent même certains de ses moyens d'action, réduits abusivement aux seuls attentats terroristes. Jean Grave, cet ouvrier cordonnier devenu journaliste anarchiste, écrivait en 1899 : « Si les gens s'habituaient à modeler leurs actes sur ce qu'ils pensent, à ne plus subir ce qu'ils méprisent, à ne plus craindre ce qui n'a de force que par leur obéissance, à vouloir réaliser sérieusement ce qui est juste, ce serait la révolution en marche. Car, si l'avachissement est contagieux, le courage ne l'est pas moins. » (5)

Dans la mouvance historique d'une pensée non-violente qui se défend de tomber dans l'apolitisme et l'individualisme, le fait de revendiquer un « droit à la désobéissance » n'implique pas que toute autorité et toute loi soient mauvaises. Au contraire, fondé sur la liberté de tout homme, le « droit à la désobéissance » implique que le pouvoir est non seulement nécessaire à l'organisation et à la cohérence d'une société humaine, mais qu'il est aussi quelque chose de bon, lorsqu'il est relativisé et contrôlable. Seul un pouvoir d'Etat qui se veut fort et inébranlable est amené à recourir à des moyens « autoritaires » et violents pour se maintenir ; il ignore alors totalement le pouvoir des citoyens, c'est-à-dire le pouvoir là où il est en réalité. « Pendant des générations, déclare César Chavez, les puissants ont essayé de faire croire à ceux qui sont pauvres que le pouvoir est un mal. Mais, le pouvoir est un bien, il faut en être convaincu, car sans lui rien ne change. Aussi faut-il dissiper cette peur. Le pouvoir, c'est quelque chose de bon et de sain,



mais c'est aussi quelque chose de fragile : La plupart du temps, on abuse du pouvoir, moins peut-être envers ceux qui s'y opposent qu'à l'égard de ceux qui s'y soumettent. » (6).

Ainsi, un mouvement de non-coopération par la désobéissance civile ne cherche pas à détruire tout

pouvoir d'Etat mais à le contrôler. Ce que nous osons appeler un « droit à la désobéissance » est en réalité l'expression d'un droit au contrôle politique, ou, ce qui revient au même, le refus de se laisser déposséder du pouvoir propre à tout citoyen, pouvoir qui n'est que délégué à ceux qui reçoivent la charge de gouverner. Lorsque cette relation de

délégation ne s'exerce plus que du bas vers le haut à travers le processus des élections, et que l'arbitraire règne du haut vers le bas par le jeu de décisions autoritaires et incontrôlées, alors le rétablissement des libertés démocratiques passe par l'insurrection des consciences et la désobéissance.

« Les très nombreux renvois de papiers militaires, ou leur destruction, ne sont pas seulement des gestes de protestation ; ils signifient, pour ceux qui les accomplissent, un véritable engagement à trouver des réponses positives et collectives au problème politique d'une paix aujourd'hui maintenue par l'équilibre des terreurs. Ainsi, l'*objection de conscience active* est un facteur important dans l'élaboration d'une stratégie de trans-armement » (7).

## 2) La responsabilité personnelle et collective face aux réactions du pouvoir.

Devant la lenteur administrative des réactions officielles ou, au contraire, face aux mesures exceptionnelles d'une répression exemplaire, certains, parmi ceux qui « désertent » l'armée de réserve, peuvent être tentés de lassitude devant l'inutilité de leur geste, ou de peur devant la menace des tribunaux. Il faut donc définir une stratégie commune de la lutte, capable d'exercer une réelle contrainte sur les princes qui nous gouvernent et sur les fonctionnaires qui les servent.

En premier lieu, n'oublions jamais cet élément essentiel : aucune mesure, aussi soudaine et exceptionnelle soit-elle de la part du pouvoir, ne devrait nous surprendre, puisque nous la provoquons par la désobéissance. Toutefois, notre provocation n'est pas gratuite, étant elle-même une réponse à l'arbitraire qui menace justice et libertés.

Les procès pour renvoi de papiers militaires ont repris ces derniers mois : ils demeurent limités en nombre et visent des individus pris séparément. L'intention du gouvernement est, de toute évidence,

de donner au phénomène global de désobéissance un traitement atomisé et de « faire des exemples ». Face à cette manière de maintenir l'ordre à moindres frais, il nous faut prouver deux choses : d'une part, la très ferme *détermination personnelle* de chacun, et d'autre part la *force collective* réelle que nous représentons solidairement. En conservant à l'action cette double dimension personnelle ET collective, nous démontrons l'injustice sur deux plans : au plan fondamental du droit d'abord, puisque la liberté de conscience n'est pas reconnue ; au plan de l'application arbitraire de la loi ensuite, puisque certains sont accusés et d'autres pas. Comme dans le cas des objecteurs qui refusent les affectations obligatoires à l'O.N.F., le pouvoir exécutif est placé dans une situation très embarrassante. Si le rapport de forces créé par le nombre de procès est suffisamment important, alors le pouvoir législatif devra intervenir afin de modifier la loi, puisqu'on ne peut plus l'appliquer sans créer de nouvelles situations d'injustice.

Mais, avant même qu'il y ait procès, une première possibilité de réponse ne nous est-elle pas tout naturellement offerte par le processus même d'application de la loi ? Comme ces fameux papiers doivent nous être rendus avant même qu'aucune procédure puisse être engagée, pourquoi ne pas accepter de les reprendre, tout en signifiant clairement, dans le procès-verbal, qu'ils resserviront prochainement ? Il serait en effet dommage de rejeter une telle arme alors même qu'elle nous est rendue, ou de l'abandonner sans garantie qu'elle serve un jour. C'est se moquer du monde, pensez-vous ? Certes, et alors ? Ne se moque-t-on pas de nous en laissant dormir dans la poussière des ministères, des gendarmeries ou des tribunaux, des centaines de ces cartes d'identité militaire qu'on nous dit si précieuses à l'organisation de la défense nationale ?... Ce n'est là, bien sûr, qu'une suggestion, laissant à chacun la liberté de tenter l'expérience. Si toutefois celle-ci se génér-

ralisait, on pourrait voir Guignol descendre dans la rue et démysterifier la peur du gendarme. Avant d'avoir à faire preuve de courage, prouvons notre capacité d'humour et dédramatisons une situation rendue artificiellement tragique par l'uniforme et les galons.

Si enfin procès il y a, le tribunal devrait autant que possible se transformer en tribune publicitaire. Une telle métamorphose n'est pas simple à réaliser. Nous aborderons ce problème précis un peu plus loin avec la question de l'information publique et de la popularisation des luttes. Pour le moment, c'est l'attitude individuelle et collective face à l'inculpation que nous considérons, et plus particulièrement, la réponse à apporter au fait qu'un seul soit accusé quand plusieurs ont accompli ensemble et ouvertement le même délit. La technique généralement employée jusqu'à maintenant dans les procès, consiste à dénoncer cette justice sélective en citant comme témoins certains de ceux qui ont renvoyé leurs cartes et qui plaignent « coupables » au même titre que l'accusé. En bonne logique de désobéissance civile, il n'est évidemment pas question de nier les faits ; il s'agit au contraire de reconnaître le délit, d'en expliquer les motifs et, finalement, de placer au banc de l'accusé la loi elle-même, qui ne reconnaît pas la liberté des consciences, ainsi que la politique de défense nationale. Cette manière d'agir revient en fait à détourner le procès de son but officiel, et à entraîner les juges au-delà de leur fonction qui est de punir un délit où la politique ne devrait pas avoir de place. Aussi les témoins comme l'accusé lui-même doivent-ils souvent faire montre d'une ferme combativité pour dépasser le simple plan de la moralité sur lequel le juge s'efforce de les maintenir. Les résultats sont difficiles à évaluer, du fait que tout se passe entre les murs épais du prétoire, devant une assistance réduite de spectateurs bien gardés et de fonctionnaires bien formés. Il revient donc aux divers organes d'information de faire

éclater ces murs, ce que les magistrats n'apprécient guère en général. L'équation, un procès = dix nouveaux livrets, lancée au début de la campagne, peut y aider. Si, en effet, à chaque procès, le président du tribunal ou le procureur de la République se voit offrir un petit paquet de dix nouveaux procès en perspective (s'il les refuse, il y a toujours moyen d'utiliser le service public des postes), le fait divers peut prendre les proportions d'un scandale que la presse traditionnelle ne pourra longtemps feindre d'ignorer. Les chiffres commencent seulement maintenant à jouer en notre faveur.

Reste la question importante de la *peine*. Là encore, dans la logique de l'action non-violente, la sanction provoquée par le délit et acceptée par l'accusé, fait intégralement partie de la désobéissance stratégique, muée pour l'heure en « obéissance tactique ». Accepter la sanction pénale n'est pas se soumettre à l'adversaire ; c'est au contraire l'affronter jusqu'au bout, sans peur ni haine. Ce n'est pas non plus reconnaître sa propre culpabilité ni justifier la répression ; c'est au contraire démontrer jusqu'à son ultime conséquence sa propre conviction et l'incapacité de la loi à baillonner les consciences. Ce n'est pas étaler un penchant au masochisme, mais refuser de fuir devant la menace et de se retrancher de la communauté humaine, régie par des lois. C'est enfin tenter d'en appeler à la conscience du bon fonctionnaire qui applique fidèlement la règle : « Juge, vous n'avez pas le choix : il vous faut démissionner et cesser ainsi de vous associer au mal, si vous considérez que la loi que vous êtes chargé d'administrer est mauvaise et qu'en réalité je suis innocent, ou m'infliger la peine la plus sévère, si vous croyez que le système et la loi que vous devez appliquer sont bons pour le peuple et que mon activité, par conséquent, est pernicieuse pour le bien public » (8).

Cette acceptation de la peine est à situer clairement au niveau technique et tactique de l'action.

Même si elle garde, dans le langage de Gandhi ou de M.-L. King, une connotation moralisante proche du sacrifice religieux, elle n'en est pas moins, dans leur pensée, une démarche tactique. Le mot « sacrifice » a été si longtemps associé au registre religieux que l'on oublie facilement son sens stratégique : le joueur d'échecs doit souvent « sacrifier » une pièce pour gagner la partie ; le judoka utilise le « soutemi », qui consiste à sacrifier son propre équilibre pour entraîner l'autre dans sa chute... De même, la stratégie non-violente ne peut être efficace sans « sacrifices » puisque son ressort fondamental consiste (à la différence des stratégies violentes des puissants) à trouver sa force dans ce qu'on considère ordinairement comme une faiblesse. La sanction acceptée distingue en outre la désobéissance civile spécifique de la désobéissance criminelle ou de la fraude, qui cherchent, elles, à éviter la peine après avoir enfreint la loi.

On peut cependant se poser une question. Nous la posons ici avec prudence, sous la forme d'une hypothèse de recherche en vue d'un perfectionnement de l'action. Si la loi est source d'injustice et mutilation du droit (c'est bien pour cela que « désobéir est un devoir »), la sanction qui suit l'infraction à cette loi a la même valeur d'injustice et de mutilation. Ne pourrait-on alors, sans pour autant se transformer en « criminels », pousser la logique de la désobéissance jusqu'à refuser la sanction elle-même ? Cela semble possible au moins dans un cas très précis, le cas d'une peine très faible et ridiculement disproportionnée par rapport au sérieux du motif du « délit ». Que signifie, par exemple, une amende de 400 F (parfois même avec sursis), pour sanctionner un renvoi de papiers militaires, c'est-à-dire un refus de la mobilisation obligatoire ?... Rien, cela ne signifie rien : une nourrice de 62 ans, à qui l'Assistance Publique a confié la garde de 5 enfants, était condamnée récemment par le tribunal correctionnel de Blois à 500 F d'amende avec sursis pour avoir volé au

moment de Noël, deux paires de chaussettes et un gigot !... La conjugaison, si importante dans les actions de désobéissance civile, d'une responsabilité personnelle clairement affirmée ET d'une solidarité collective bien organisée, doit-elle finalement s'achever dans le geste « charitable » d'une collecte, pour permettre au malheureux « voleur de gigot » de payer son amende ? Ne doit-elle pas plutôt refuser cette fin dérisoire et poursuivre jusqu'au bout le combat engagé dans l'illégalité ? Que peut-il arriver si l'accusé refuse de payer l'amende ? Une série de rappels administratifs, une saisie sur salaire ou compte bancaire comme pour le refus de l'impôt, peut-être même une mesure de contrainte par corps sous la forme d'une semaine de prison... Ne serait-ce pas là, en tous cas, un aboutissement plus logique et une démonstration plus éclatante de la légitimité bafouée par le pouvoir, à la face de l'opinion publique ?

### *3) L'explication publique et intelligible des fins poursuivies et des moyens employés.*

« L'opinion publique ! J'ignore comment la définissent les sociologues, mais il m'apparaît clairement qu'elle ne peut être constituée qu'à partir des opinions individuelles s'influencant mutuellement, exprimées librement et de façon totalement indépendante de l'opinion du gouvernement ou du parti. » (9) Soljenitsyne poursuit cette réflexion par l'affirmation qu'une opinion publique indépendante est la seule garantie d'un peuple contre l'arbitraire du pouvoir d'Etat.

Ne cherchons pas à tirer de cette citation une conclusion qu'il serait pourtant permis d'y trouver, à savoir que l'opinion publique (ou la conscience collective) n'est que la collection des opinions ou des consciences individuelles. En sociologie comme en biologie, l'apparition d'une réalité nouvelle n'est jamais la somme pure et simple de plusieurs éléments ; un facteur d'unité et de cohésion inter-

vient toujours pour créer ce qui précisément est un être nouveau. Mais une conscience collective n'est pas non plus le produit brut d'un conditionnement idéologique à sens unique. La liberté de penser que chacun doit conserver comme un pouvoir personnel sur soi-même et sur les autres, demeure, de toute évidence, une composante essentielle de l'opinion publique indépendante. En termes d'action et de révolution culturelle, et non plus d'analyse sociologique, la question qui se pose est : *comment faire naître une conscience collective indépendante et libre ?*

« A moins d'utiliser la contrainte policière, une révolution ne peut avancer que si elle conquiert l'hégémonie idéologique », écrit Jacques Frémontier, journaliste à l'*Humanité-Dimanche*, dans son livre « *Portugal, les points sur les i* » (éd. sociales), dont Le Monde du 28 avril 1976 a publié quelques « bonnes feuilles ». Et il poursuit aussitôt : « Mais cette hégémonie ne devient elle-même véritablement efficace que si elle s'impose par la lutte des idées et non par la force. Ni la censure, ni l'instauration d'un monopole absolu de l'information n'ont jamais convaincu personne... » La lutte ouverte des idées, voilà le combat que nous devons mener dans le domaine de l'information publique, parallèlement aux actions de désobéissance civile engagées contre l'Etat.

Plus qu'aucun autre domaine de la vie politique, celui de la Défense Nationale est considéré, tant par le gouvernement que par l'opinion publique, comme un domaine réservé aux spécialistes. Quels citoyens, même et surtout s'ils sont sous les drapeaux, oseraient discuter de stratégie militaire avec un officier supérieur de l'Ecole de Guerre ? Quelques-uns, et non des moindres, s'y sont essayés : ils se sont vus vigoureusement renvoyés à « leurs oignons » ! L'opposition à la politique de défense doit donc tenir compte à la fois d'une autorité, forte de sa compétence exclusive, et d'une opinion publique, docile, obéissante et habituée à se démettre de sa responsabilité. Dans un tel contexte



Henry-David THOREAU (Photo CNV)

socio-politique, toute action contestataire est immédiatement perçue comme destructrice, dangereuse et risquant de ruiner la « sécurité » de la Nation. L'antimilitarisme, même s'il devient aujourd'hui une mode un peu facile, suscite la méfiance dans toutes les couches de la société et justifie l'accusation d'idéalisme irresponsable que lui porte le gouvernement. Ce dernier, si l'on n'y prend pas garde, sort finalement vainqueur des attaques lancées contre une armée qui, à défaut d'être populaire, impressionne du moins encore et procure un sentiment primaire, bien qu'illusoire, de sécurité, grâce à l'appareil militaire qu'elle déploie à grand renfort de fanfare publicitaire.

Ferme à l'égard du pouvoir et intelligent aux yeux de la population civile, tel doit être notre effort pour percer effectivement la gangue du conformisme. La fermeté dont nous avons parlé plus haut commence actuellement à porter ses fruits : le refus et la redistribution d'une partie des impôts dus au budget de l'armée, pratiqués par 2 000 personnes environ (10), le renvoi ou la destruction des papiers prouvant l'appartenance obligatoire à l'armée de réserve, effectué par plusieurs centaines d'hommes en âge d'être mobilisés, l'insoumission de près de 1 500 objecteurs de conscience autoritairement affectés à l'Office National des Forêts, tous ces actes de désobéissance civile gênent incontestablement un certain exercice arbitraire du pouvoir d'Etat. A ceux-là, il faut sans doute ajouter maintenant la création sauvage de Comités de soldats et leur intention d'évoluer en sections syndicales dans les casernes. Ces gestes de désobéissance peuvent être très durs et rester toutefois isolés, voire suicidaires, s'ils ne sont pas soutenus, et d'abord compris, par une large fraction de la population.

Aussi, pour que l'action soit massive et efficace, faut-il que *d'intelligente* elle devienne *intelligible* pour le plus grand nombre. Quel travail énorme de révolution culturelle faudra-t-il engager pour qu'un peuple entier prenne conscience de sa collabora-

tion silencieuse avec la violence et sache enfin désobéir à l'ordre injuste ! La tâche primordiale pour faire comprendre la signification d'une campagne de désobéissance comme celle du renvoi des papiers militaires est de montrer clairement, au-delà du refus, la finalité constructive de l'action. Le travail d'explication, de popularisation et de conscientisation passe par tous les moyens disponibles de l'information, depuis l'école jusqu'au tribunal, à travers le journal, la vidéo, la chanson, le théâtre, le débat public ou la conversation privée les murs, les livres, les sessions de formation et tous les médias que nous avons encore à inventer.

Un langage simple et juste est à chercher, propre à chacun de ces moyens, — celui de l'image n'est pas le même que celui du discours — propre également aux différents publics — les fidèles de la paroisse Sainte-Croix ne réagiront pas de la même manière que les membres de la cellule anarchosyndicaliste... Un langage intelligent, certes, qui ne trahit rien des exigences politiques liées à la non-violence, mais qui ne repose pas non plus exclusivement sur la raison ; un langage qui tient compte aussi bien de la capacité de l'homme à réfléchir que de sa capacité à s'émouvoir. Il faut en effet compter avec l'émotion des foules : c'est par les tripes et par le cœur que passe souvent la communication avant de toucher l'esprit. La lutte des jeunes appelés qui revendiquent une bonne soupe et le transport gratuit a beaucoup plus de chances de recueillir le soutien populaire que celle des objecteurs réclamant l'abrogation du Décret de Brégançon. Brûler des livrets militaires au pied d'un monument aux morts, ou réveiller dans leurs tombes les victimes de la guerre à coups de slogans antimilitaristes n'est pas un geste « intelligent », pour la simple raison que ce n'est pas un geste intelligible par les populations civiles de nos villages, traditionnellement habituées à prier pour la paix et à faire la guerre. Bien sûr, l'information que nous avons à dispenser ne doit pas craindre

de choquer, de bouleverser les catégories culturelles de la pensée et du comportement ; mais si, au lieu de poser une question constructive, au lieu de susciter une compréhension nouvelle de la réalité historique, ce choc provoque une réaction de rejet et finalement confirme les gens dans leurs habitudes, qu'aurons-nous gagné sinon d'être encore moins compris et encore plus inutiles ? La désobéissance civile, répétons-le, n'est pas simplement refus et contestation, mais invention et affirmation. Son propos n'est pas de rompre les rangs de la légalité et de la guerre pour dire ensuite aux gens : égarez-vous en toute paix et liberté dans la nature. Son propos est d'offrir aux hommes les moyens révolutionnaires de faire la paix en détruisant la peur, le silence et l'habitude. Le renvoi des cartes de Service National n'est un refus de la légalité d'aujourd'hui que s'il est en même temps l'amorce de la légalité de demain. L'objection de conscience à la défense armée ne peut passer du « prophétisme » au réalisme politique que si elle s'accompagne d'un effort réel, dès maintenant, pour trouver et mettre en œuvre les moyens d'une défense non armée.

Informier l'opinion publique de cela, former l'opinion à cela, tel est l'objet premier des lettres, tracts, affiches et communiqués de presse que nous distribuons, des actions publiques que nous entreprenons. Vulgariser un moyen de lutte peut se faire de façon purement publicitaire : des supermarchés ne luttent-ils pas pour des « produits libres » ? Mais pour populariser le contenu d'une lutte révolutionnaire, il faut un langage simple et clair, élaboré avec un réel souci pédagogique. Il serait intéressant de faire une étude sur le langage « militant ». Quand celui-ci ne se réduit pas à des formules négatives de contestation, il balance trop souvent sur les murs des slogans simplistes que les passants regardent distraitemment comme une pollution supplémentaire et qu'ils jugent, la plupart du temps, tout à fait gratuits. Ces slogans sortent en général

des cercles étroits de groupes militants, après une longue démarche analytique et une lente prise de conscience révolutionnaire dont ils sont l'aboutissement ; ils surgissent brutalement au grand jour et éclatent à la face des braves gens, sans que ceux-ci aient jamais été préparés à les recevoir. Est-ce que, parfois, nous ne tombons pas dans la même erreur en assenant nos revendications sans aucun ménagement et en privant du même coup ceux qu'elles sont pourtant censé informer des raisons qui nous ont amenés à les formuler... A moins que cette maladresse irrespectueuse à l'égard de l'homme de la rue ne soit due à l'ignorance même des militants !

Prenons l'exemple récent des renvois successifs de 32, puis de 15 livrets militaires en Mayenne. Voici le texte de la lettre ouverte, publiés par *Ouest-France* le 14 mars 1976 :

« Pour manifester notre soutien à Christophe Mabit, Philippe Peneau et Jean-Pierre André condamnés par le tribunal permanent des forces armées de Rennes respectivement à 8 mois et 6 mois de prison ;

— pour la levée des 53 inculpations « pour tentative de démorisation de l'armée » devant la Cour de sûreté de l'Etat ;

— pour la libération immédiate des objecteurs, insoumis et soldats victimes de la répression ;

— pour la suppression des juridictions d'exception : tribunaux permanents des forces armées et Cour de Sûreté de l'Etat ;

— pour soutenir les luttes menées par les agriculteurs menacés d'expropriation par l'extension des camps militaires ;  
nous vous renvoyons nos livrets militaires et cartes de Service National et nous demandons notre inculpation. »

Au risque de passer pour puristes, posons tout de même une question sur le langage : la démarche de désobéissance civile est-elle suffisamment connue du grand public pour que soit saisi avec clarté

le lien entre tous ces motifs et le livret militaire, pour qu'enfin soit comprise la demande d'inculpation énoncée sans autre explication ? N'est-il pas plutôt à craindre (et l'article de *Ouest-France* en donne confirmation) que les nouveaux « déserteurs » de Laval et des environs n'aient pas fait eux-mêmes l'effort suffisant de connaissance et d'élaboration commune des principes d'action de la désobéissance civile ? « L'éventail des analyses semble considérable, écrit le journaliste ; il va de l'antimilitarisme à l'idée d'une défense populaire armée ou non-violente... Renvoyer les livrets a été un moyen de regrouper des personnes afin d'exprimer un mécontentement. » Certes, 47 renvois en un mois, avec une forte proportion de livrets paysans, c'est un beau score pour un département. Voilà du travail supplémentaire pour les gendarmes et pour les juges, mais aussi pour ceux qui ont revendiqué le droit d'être inculpés !

Le 21 avril dernier, le tribunal correctionnel de Nancy jugeait Gérard Perdreau qui, avec 11 autres personnes, avait renvoyé son livret militaire deux ans auparavant. Là, les choses sont plus claires... Dans la lettre ouverte que les 12 envoyait au ministre des Armées, il était dit « Solidaires des objecteurs de conscience en lutte pour obtenir droit de cité, et de tous ceux qui sont incarcérés, nous renvoyons notre livret militaire en nous déclarant nous-mêmes objecteurs de conscience. Par ce geste, nous entendons revendiquer le droit à l'objection de conscience pour tout homme, à n'importe quelle période de sa vie. Nous avons conscience de la gravité d'une telle démarche et nous sommes prêts à en supporter les conséquences. » Relatant le procès, le journaliste de *l'Est Républicain* écrit : « S'abstenant heureusement des longues digressions philosophiques et des professions de foi idéologiques, lot habituel de ce genre de procès, les témoins et l'accusé se contentent d'exposer brièvement et clairement la revendication juridique qui constitue pour eux le fond du débat : le droit à

l'objection de conscience sans limite d'âge et non plus seulement pour les jeunes gens n'ayant pas encore effectué leur service militaire et ne sachant donc encore rien de l'armée, ni, à plus forte raison, de la guerre. » Fait intéressant à noter, dans les « attendus » du jugement étaient mentionnées les convictions « religieuses, philosophiques, voire politiques » de l'accusé. C'est, à notre connaissance, la première fois que, dans un procès sur l'objection de conscience, des motivations politiques sont prises en compte... même au titre de « circonstances atténuantes » !

La non-violence n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire des hommes. Mais le développement des luttes non-violentes, sur le continent européen en particulier, n'inaugure-t-il pas une « nouvelle conception du temps révolutionnaire » ? Si nous en sommes convaincus, encore nous reste-t-il à le prouver. Pour ce faire, l'adversaire principal que la non-violence doit vaincre n'est sans doute pas la violence, mais le conformisme, celui de « l'Establishment » bien sûr, et de la tradition sur laquelle il est confortablement assis, mais aussi celui de la lutte elle-même. Celle-ci, en effet, doit se renouveler sans cesse pour éviter de sombrer dans les pièges subtils d'une éternelle reproduction de l'histoire, dont la guerre est bien le plus éclatant.

Des groupes de travail se constituent au sein du Mouvement pour une Alternative Non-Violente pour susciter une pensée politique réaliste et cohérente puisée aux sources mêmes de la non-violence, pour élaborer une stratégie de défense respectant le droit des peuples à vivre en paix, pour approfondir la recherche théorique et fonder le perfectionnement technique des luttes sur une analyse historique sérieuse. C'est de discussions à l'intérieur de l'un de ces groupes que sont nées ces pages : elles voudraient être un appel au travail immense et passionnant de défrichage hors des « sentiers battus ».

« C'est étonnant la facilité avec laquelle nous adoptons insensiblement une route et nous faisons

à nous-mêmes un sentier battu. Je n'avais pas habité là une semaine, que mes pieds tracèrent un chemin de ma porte au bord de l'étang ; et quoique cinq ou six ans se soient écoulés depuis que je ne l'ai foulé, encore est-il fort distinct. Je crains, il est vrai, que d'autres ne l'aient adopté, contribuant de la sorte à le laisser visible. La surface de la terre est molle et impressionnable au pied de l'homme ; ainsi en est-il des chemins que parcourt l'esprit. Que doivent être usées autant que poudreuses les grand'routes du monde, combien profondes les ornières de la tradition et de la conformité ! » (11).

Olivier VIAL.  
(MAN - Orléans).

(1) Le terme négatif de « non-violence » que l'histoire nous lègue, doit être redéfini de façon positive par opposition à l'énorme héritage de violences guerrières, réellement négatif celui-là, que nous offrent les siècles passés. De même, le terme de « désobéissance civile » doit se comprendre de façon positive par opposition à une solide culture de l'obéissance passive, pour le coup tout à fait négative.

(2) Voici l'essentiel d'une circulaire sur l'objection de conscience, adressée en janvier 1933 aux Préfets par le Ministre de l'Intérieur :

« J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le développement d'une campagne entreprise en faveur des « objecteurs de conscience » et tendant à encourager le refus du devoir militaire pour des raisons d'apparence morale.

Le mouvement affecte les milieux les plus divers au point de vue confessionnel et professionnel, notamment : — les milieux libertaires.

— Certaines églises ou associations protestantes qui estiment que la loi de l'Evangile est incompatible avec la loi militaire (Quakers),

— Certains groupements catholiques, qui réprouvent le nationalisme « fauteur de guerre » et contraire à l'esprit chrétien (Conférences faites en décembre 1932 à l'Institut Pie XI des Volontaires du pape).

— Les associations pacifistes telles que la Ligue des combattants de la Paix, la Ligue internationale des jeunes

contre la guerre, la Ligue populaire des résistants à la guerre, l'Ordre international des bons templiers, etc. qui estiment que le refus de porter ou de fabriquer des armes est le moyen le plus efficace d'éviter la guerre.

- Des fonctionnaires appartenant à l'Instruction publique, aux Finances, aux P.T.T., et qui ont ouvertement manifesté leur sympathie aux « objecteurs de conscience » récemment condamnés.
- Des journaux à nuances diverses : l'Aube (catholique), le Semeur (anarchiste), la Volonté, la Patrie humaine, le Bocage, Voilà (pacifistes).

M. le Ministre de la Guerre, en me transmettant ces renseignements, me signale la gravité des effets qu'une pareille propagande a produit chez de jeunes soldats, des réservistes, et même des officiers de réserve.

Plusieurs ont déjà été condamnés par les tribunaux militaires. Au cours de leur détention ou à la suite de leur condamnation, des témoignages de sympathie leur ont été adressés de divers milieux et de pays différents. »

Cette circulaire « Chautemps-Daladier » est citée par R. Errera dans *Les libertés à l'abandon*, Seuil, Coll. Politique.

(3) Henry-David Thoreau (1817-1862) écrivain américain, auteur de *La désobéissance civile* (1849). Pour protester contre l'esclavage et la guerre du Mexique, il pratiqua le « refus de l'impôt », persuadé que « sous un gouvernement qui emprisonne quiconque injustement, la véritable place d'un homme juste est aussi en prison », et encore « qu'il n'est pas souhaitable de cultiver le même respect pour la loi et pour le bien ». Il est sans doute l'inventeur et, en tous cas, le premier vulgarisateur de l'expression « Civilian Disobedience ». On peut se procurer cet écrit, traduit par J.P. Cattelain, en le demandant à **Combat non-violent**. Signalons également, pour les enseignants, que l'I.C.E.M. (pédagogie Freinet) a consacré à Thoreau un numéro de sa revue **BT2** (juin 1975, n° 70), à commander à C.E.L., B.P. 282 - 06403 Cannes.

(4) Cité par Albert Camus dans *L'homme révolté*, p. 199.

(5) Jean Grave, *L'anarchie, son but, ses moyens* (Stock).

(6) Propos recueillis par J.M. Muller et J. Kalman, au cours d'une interview enregistrée mais inédite.

(7) M.A.N. *Une non-violence politique*, A.N.V., n° 15-16, p. 116.

(8) Gandhi, à son procès du 18 mars 1922. Déclaration rapportée dans *La jeune Inde*.

(9) Soljenitsyne, *L'archipel du Goulag*, t. III, p. 81.

(10) Opération « 3 % Larzac » : renseignements V. Roussel, Le Chesnoy, 45200 Montargis.

(11) H.D. Thoreau, *Walden ou la vie dans les bois*, pp. 322-323.

# *histoire d'un boycott réussi :*

## **LA CAMPAGNE ANTI-OUTSPAN EN HOLLANDE**

Le boycott est une forme traditionnelle d'action non-violente : on le retrouve aussi bien dans les campagnes de Gandhi (contre les textiles anglais) que dans celles de Martin Luther King (boycott des autobus de Montgomery). Et toute la stratégie de César Chavez repose sur l'association grève-boycott. Il semble cependant qu'en France cette forme d'action rencontre un certain scepticisme : aucun boycott sérieux, bien préparé, bien organisé, n'y avait été lancé avant cette année 1976 (1). La campagne anti-Outspan (2) a mis de son côté tous les atouts possibles. Au moment où l'Afrique du Sud revient au premier plan de l'actualité avec les événements de Sowetho ('plus de 100 morts au moment où nous mettons sous presse) et avec l'affaire de la Centrale Nucléaire accordée par Giscard à Vorster, il faudrait que cette campagne connaisse le plus grand succès. Il semble pourtant que le scepticisme demeure : les « grands partis », les « organisations de masse » ne se sont pas encore beaucoup intéressés à cette forme d'action qui exige pourtant, pour réussir, que les « masses » y participent. Cette réticence vient-elle de ce que le « pouvoir du consommateur » reste idéologiquement suspect à beaucoup, pour qui les seuls « terrains de lutte » valables sont ceux de la production ? Ou bien ne vient-elle pas, tout simplement, de l'idée que « ça ne peut pas marcher », et que c'est donc de l'énergie dépensée inutilement ?

C'est pour réagir contre cette idée qu'il nous a semblé intéressant de publier le récit d'un boycott qui a totalement réussi dans un pays proche du nôtre : le boycott des oranges Outspan en Hollande en 72 et 73. Ce récit, rédigé en 74, n'est pas vraiment une analyse des raisons de ce succès et des leçons que nous pouvons en tirer pour l'actuelle campagne en France. Ce travail reste donc à faire. Cependant, tel quel, malgré son aspect parfois anecdotique, il montre que « ça peut marcher » et il peut donner quelques idées concrètes à tous les groupes qui, en ce moment, essaient de faire réussir en France ce qui a réussi en Hollande en 73.

C. M.

### **Les techniques d'une campagne de boycott**

Pendant l'été 1973, en Hollande, un boycott de grande envergure fut mené contre les oranges Outspan d'Afrique du Sud. Cette campagne remporta un plein succès et on peut la compter parmi les plus efficaces lancées dans un pays d'Europe contre l'Apartheid.

Début 1972, plusieurs personnes en Hollande, dont certaines mènent une lutte contre l'Apartheid depuis 1965 environ, se regroupèrent dans le but avoué de mettre sur pied un boycott des oranges Outspan. Une organisation distincte, « Boycott Outspan Action Foundation » (B.O.A.) se constitua, ses membres résidant pour la plupart dans les zones de Leiden et de Rotterdam. Depuis ce temps là, les membres exécutifs de la B.O.A. ont tenu des réunions hebdomadaires pour préparer et mettre sur pied la campagne.

Puisque les oranges Outspan sont sur les marchés européens depuis le mois de juin jusqu'en novembre, il fut bientôt décidé qu'il faudrait diviser la campagne en deux phases : une campagne exclusivement d'**information** pendant la saison Outspan de 1972 et un **boycott complet** en 1973.

La première phase, en 1972, consista à éditer une plaquette sur les plantations d'agrumes en Afrique du Sud, à informer sur le travail agricole saisonnier et sur les motifs de la campagne. La plaquette s'intitule : « Outspan : Bouwstenen voor apartheid » (Outspan : des briques pour l'édition de l'Apartheid). Ce titre a été inspiré par ces paroles de Vorster : « Chaque fois qu'on achète un produit Sud-Africain, c'est une brique de plus ajoutée au mur de la permanence de notre existence. » (3) Cette plaquette a été bien accueillie par la presse.

La campagne de 1972 consista donc surtout à donner des renseignements sur le sort des travailleurs agricoles et saisonniers engagés pour la cueillette des oranges en Afrique du Sud, dans les mêmes conditions de travail que des prisonniers et des esclaves.

La publicité pendant l'automne 1972 se limita à donner des renseignements d'ensemble. On entreprit aussi des recherches pour trouver des oranges de rechange propres à remplacer les oranges Outspan de juin à novembre. De plus, la B.O.A. s'intéressa à l'équipe exclusivement blanche de jeunes filles Sud-Africaines connues sous le nom de « Outspan girls », qui parcourt pratiquement tous les pays d'Europe occidentale pour développer la vente des oranges Outspan.

Ces « Outspan girls » sont invariably sélectionnées en Afrique du Sud selon la même procédure que le concours de beauté Miss Monde ; puis elles se rendent en Grande-Bretagne où elles reçoivent une formation complète à la ferme qui appartient à la firme Outspan dont le quartier général se trouve à Londres. Ces « Outspan girls » reçoivent de leurs employeurs des instructions explicites : elles doivent éviter à tout prix de se laisser embarquer dans des discussions politiques et se concentrer sur la promotion de la marque Outspan, distribuant des cadeaux publicitaires aux clients. Ces « Outspan girls » se rendent dans les magasins, les supermarchés et les marchés de primeurs... tout cela pour développer la vente des Outspan. Elles sont habillées de façon voyante et se font conduire dans des voitures de couleur orange qui transportent des oranges Outspan de taille géante.

### **Les « Inspan girls » contre les « Outspan girls »**

La B.O.A. décida alors, pendant l'automne 72 pour répondre à la propagande des « Outspan girls », d'introduire le concept des « Inspan girls » (4). Les « Inspan girls » ne furent vraiment prêtes qu'à la fin de 1972, mais dans la presse de 1972 on précisa déjà ce qu'on attendait d'elles. Tout d'abord elles devaient être sélectionnées à partir d'un groupe multi-racial afin de marquer un contraste par rapport à la structure raciste des « Outspan girls ». C'est ainsi qu'on ne fit pas seulement appel à des jeunes filles Sud Africaines mais aussi Hollandaises, Américaines, Indonésiennes et encore à des jeunes filles des Antilles Hollandaises et de Surinam.

Ces jeunes filles devaient aussi s'habiller de façon assez voyante et, à la différence des « Outspan girls », on attendait d'elles qu'elles recherchent délibérément les discussions politiques. Il fallait donc qu'elles s'informent de tous les aspects de l'Apartheid. Ainsi, elles ne pouvaient pas manquer d'impressionner l'organisation Outspan et de produire un impact sur le public. Bref, nous espérions une confrontation directe pendant la saison 73 entre les Outspan et Inspan girls.

Pendant l'automne 72 les importateurs d'oranges Outspan et les hypermarchés reçurent une lettre de la B.O.A.,

leur expliquant qu'un boycott complet des Outspan était prévu pour 1973 et leur suggérant de commencer à chercher d'autres oranges.

Pendant ce temps on prenait des mesures en vue du vrai boycott de 1973. La B.O.A. contactait des journalistes hollandais célèbres de la presse, radio, T.V. Au cours de réunions mensuelles des journalistes de confiance soigneusement sélectionnés et des dirigeants de la B.O.A. discutèrent de la stratégie et de la tactique du boycott envisagé. Ces réunions eurent lieu de novembre 72 à mars 73. Aucune publicité ne fut donnée à ces réunions et elles furent gardées absolument secrètes.

Un des membres exécutifs de la B.O.A., Rob van der Aa, est un dessinateur professionnel (5). Ceci explique l'originalité et la qualité reconnue des posters, slogans, gravures et couvertures de toutes les publications de la B.O.A. La B.O.A., de tout temps, a été assistée avec compétence par des journalistes professionnels.

#### **Les Groupes d'Action en Hollande.**

La tâche qui incombaît alors à la B.O.A. était d'informer les groupes locaux dans toute la Hollande sur la campagne nationale en projet.

Pour les gens qui manquent de renseignements sur la Hollande nous allons donner ici une description succincte des groupes existants.

Pour commencer, il y a les 40 groupes « Afrique du Sud » éparsillés dans le pays. Ces groupes se préoccupent de l'ensemble de l'Afrique du Sud et ils soutiennent systématiquement les campagnes nationales menées contre un seul ou l'ensemble des régimes minoritaires blancs d'Afrique du Sud.

Ensuite, il y a pour le moment environ 200 « magasins Tiers Monde » en Hollande. Ce sont des magasins tenus par des volontaires qui ont perdu leurs illusions et qui sont déçus par les relations commerciales injustes qui permettent aux pays industrialisés du Nord d'exploiter les pays pauvres du Sud ou les pays en voie de développement. Ces « magasins Tiers Monde » fournissent des renseignements au public sur les conditions de vie dans le Tiers Monde et tentent de promouvoir les produits des pays en voie de développement. Ainsi, ils vendent par exemple du café de Tanzanie et du sucre de canne de Cuba. En même temps ils distribuent des tracts aux clients et aux visiteurs de leurs magasins,

sur la Tanzanie et sur les plans de développement de Julius Nyerere ; et de même pour Cuba.

Très peu de campagnes nationales en Hollande peuvent réussir sans la coopération de ces « magasins Tiers Monde ». A la différence de certains groupes « Afrique du Sud », composés en grande partie d'étudiants et qui risquent par conséquent de devenir des groupes élitistes, les « magasins Tiers Monde » sont par définition en étroit contact avec la femme et l'homme de la rue. Dans la plupart des cas cependant, ils travaillent en relation étroite avec les groupes d'action « Afrique du Sud » de leur zone.

Puis il y a les branches locales des partis politiques progressistes qui sont assez semblables dans la plupart des pays d'Europe Occidentale. La B.O.A. a reçu un soutien des branches locales des trois partis suivants : le parti Radical (P.P.R.), le parti socialiste pacifiste (P.S.P.) et le parti Travailiste (P.v.d.A.).

Il y a encore les groupes d'action pour la paix qui tentent de sensibiliser politiquement les Eglises à la situation du monde. Ils organisent chaque année en Septembre « une semaine de la Paix », au cours de laquelle ils choisissent un thème précis et tiennent des réunions dans la plupart des églises de tout le pays, sur le thème donné. Ils se préoccupent aussi beaucoup du sort du Tiers Monde et sont très engagés. Les Eglises ont également pris une part importante dans le succès de la campagne.

Au moment où la campagne de Boycott Outspan battait son plein (au cours de l'été 1973), quelques 800 groupes locaux, issus des groupes succinctement décrits ci-dessus, étaient engagés de façon active dans la campagne.

#### **Pourquoi une campagne de Boycott Outspan ?**

Pendant cette phase préparatoire, il était vital que la B.O.A. explique les raisons pour lesquelles il fallait lancer une telle campagne. Nous avons donc édité des tracts expliquant les raisons du boycott et nous les avons fait largement circuler parmi tous les gens susceptibles de participer à une telle campagne. On y soulignait que l'idée d'un boycott des oranges Outspan n'était pas nouvelle, mais que depuis 1960, à la suite du massacre de Sharpeville (6), plusieurs tentatives furent faites dans la plupart des pays d'Europe Occidentale, y compris en Hollande ; la plupart échouèrent, malgré tout. Mais un boycott Outspan peut cependant réveiller des bonnes

volontés latentes chez beaucoup de gens qui n'ont pas encore oublié ces campagnes.

Il y a 3 raisons qui peuvent conduire à organiser un boycott :

1) Raisons personnelles, suggérées par la conscience, sans se préoccuper des conséquences.

2) Avec l'objectif d'infliger des dommages économiques pour exercer une influence dans la direction souhaitée.

3) Utiliser le produit comme symbole ; en faire un tremplin pour influencer l'opinion publique des pays Européens et de l'Afrique du Sud elle-même.

Si l'on s'en tient aux points 1 et 3, il est clair qu'un boycott Outspan satisfait à ces exigences. Mais quant au point n° 2, un boycott Outspan ne peut frapper l'économie Sud-Africaine (qui dépend largement des exportations) que si le boycott s'étend à l'Europe entière.

Si l'on désire faire campagne contre l'Apartheid, on peut, par exemple :

a) mener une agitation contre les investissements étrangers en Afrique du Sud,

b) mener une agitation contre l'émigration vers l'Afrique du Sud.

c) boycotter les produits d'Afrique du Sud et persuader les autres d'en faire autant.

Ce dernier point est une tentative pour briser les relations commerciales très importantes entre l'Afrique du Sud et la plupart des pays Européens. Dans les trois cas on ébranle un des piliers du soutien que l'Afrique du Sud reçoit de l'Europe. L'Afrique du Sud elle-même, à plusieurs reprises, a déclaré que ce soutien provient de l'émigration européenne, des investissements étrangers et des exportations vers l'Ouest.

A notre avis, un boycott a certains avantages précis :  
— le résultat envisagé est tangible pour tout le monde,  
— on demande une action personnelle,  
— l'opinion publique peut être mobilisée.

Par ces lignes, nous ne voudrions pas le moins du monde donner l'impression que nous sommes opposés à une campagne contre les investissements ni à une campagne contre l'émigration. Au contraire, la plupart des membres du comité directeur de la B.O.A. ont aussi participé, depuis des années déjà, à de telles campagnes. Il ne fait aucun doute qu'un boycott complet des investissements étrangers frapperait beaucoup plus fort l'économie de l'Afrique du Sud qu'un boycott Outspan ou

même qu'un boycott de l'émigration ou des échanges sportifs. Toute personne réaliste admettra cependant qu'un boycott total des investissements, compte tenu de l'opinion publique dans tous les pays d'Europe occidentale, n'a aucune chance de succès. Afin d'orienter l'opinion publique dans la direction désirée, une stratégie multiple est nécessaire. Comme les oranges Outspan sont très concrètes et tangibles, on peut merveilleusement les utiliser pour exposer la collaboration occidentale avec l'Apartheid.

On prépara donc le premier acte de la première phase pendant l'automne 72 pour réaliser un boycott complet des oranges Outspan en 73.

#### Le congrès « Boycott Outspan ».

Sachant que la saison Outspan recommencerait en juin 73, la B.O.A. décida d'organiser un important congrès national « Boycott Outspan », les 16, 17 et 18 mars. Il apparaît, à la lecture du programme que le congrès cherchait à centrer l'attention sur pratiquement tous les aspects de l'apartheid.

Afin d'assurer au Congrès « Boycott Outspan » un maximum de publicité on tint une conférence de presse au Centre International de Presse à La Haye le 7 mars.

A cette conférence on présenta le nouveau président de la B.O.A. : Dolf Copes, député du parti Radical (P.P.R.). Joël Carlson, le célèbre avocat Sud Africain qui s'est enfui de son pays en 1971 était présent, invité par la B.O.A. De façon très significative, Joël Carlson prit la responsabilité d'exposer les odieux scandales concernant la main-d'œuvre agricole en Afrique du Sud pendant les années 50. Il put ainsi directement rendre compte de son expérience.

En outre, les « Inspan girls » qui devaient affronter les « Outspan girls » d'Afrique du Sud furent pour la première fois présentées en chair et en os à la presse et donc au grand public.

Dolf Copes, président de la B.O.A., souligna en des termes sans équivoque, que le dessein de la campagne anti-Outspan était de convaincre le public hollandais et tous ceux qui profitent des vins, oranges et fruits sud-africains sur leur table, que la main-d'œuvre noire (qui produit ces vins, oranges et fruits délicieux) travaille sous la contrainte : main-d'œuvre carcérale employée dans des conditions inhumaines ; le but de cette campagne était aussi de montrer que même la cueillette

et l'emballage des oranges se font selon les lois totalitaires de l'apartheid. La campagne devait être lancée sous le slogan : « Pers Geen Zuidafrikaan uit », « N'oppressez plus ce Sud-Africain » (7).

La porte-parole des « Inspan girls », Rita Isaacs, elle-même sud-africaine, expliqua qu'il importait par-dessus tout que le mot Outspan évoquât, dans l'esprit du public, Afrique du Sud et Apartheid. La campagne toute entière ne devait être considérée que comme un début : Elle devait évoluer en un boycott complet de tous les autres produits Sud-Africains.

Joël Carlson, en réponse à des journalistes qui lui demandaient si les travailleurs noirs n'en pâtiendraient pas davantage que les blancs, déclara : « Les noirs veulent leur liberté, mais rapidement et d'une manière pacifique. Un boycott pourrait y contribuer. Prétendre que les noirs souffriraient les premiers d'un boycott est de la propagande blanche ». Il ajouta : « Les noirs ont dû vivre avec des salaires de famine pendant plus de 300 ans. Ils préféreraient souffrir dans une situation qui leur offre encore de l'espoir plutôt que dans une situation sans perspective. »

Cette conférence de presse fut rapportée le lendemain dans absolument tous les journaux hollandais, qui annoncèrent aussi le congrès. Le poster montrant une main blanche pressant la tête d'un noir fut aussi présenté à la conférence de presse. Ce poster reçut, à lui seul, une large publicité. Depuis lors, ce poster est étroitement identifié à la campagne anti-Outspan.

On demanda à Ruth First, membre éminent du mouvement de résistance contre l'Apartheid et experte en matière d'investissements étrangers, d'ouvrir le congrès. Elle parla sur la question des investissements étrangers en Afrique du Sud. Son discours fut suivi d'un débat contradictoire avec 5 députés du parlement hollandais, de partis différents.

Le lendemain il y eut des discours de Peter Hain et de Sietse Bosgra (du comité « Angola » qui avait déjà, au printemps 72, mené en Hollande une campagne de boycott qui avait totalement réussi contre le café d'Angola). Le troisième orateur, ce même jour, fut James Phillips du congrès des syndicats sud-africains (SACTU). Cette journée fut conclue par une discussion sur les modes d'action à utiliser pendant la campagne elle-même.

Le dimanche fut consacré à un service religieux

pendant lequel le Révérend R.J. Van der Veen, membre exécutif du mouvement contre le racisme (P.C.R.), du Conseil Mondial des Eglises (W.C.C.) prononça une homélie. Le service fut suivi d'un débat avec ce même Van der Veen, Jan ter Laak (prêtre catholique et secrétaire du Conseil de Paix (Ecuménique) et R. Wijkstra (de l'Eglise Réformée de Hollande).

Il est donc évident que la B.O.A. se préoccupait de mêler pratiquement toutes les organisations de la société hollandaise à la campagne de boycott.

La publicité diffusée par la presse, la radio et la T.V. hollandaises avant, pendant et après le congrès, atteignit des proportions gigantesques. La radio IKOR donna un résumé de 90 minutes des traits marquants du congrès. Le compte rendu du congrès a été publié depuis sous forme de dépliant d'information.

#### Stratégie et modes d'action de la Campagne

Ce congrès anti-Outspan fut organisé environ 3 mois avant que ne commence la saison Outspan et ceci pour deux raisons :

Tout d'abord, il était important de faire prendre conscience aux importateurs d'Outspan, aux grandes chaînes de supermarchés et aussi au public, que le boycott prévu par la B.O.A. n'était pas à prendre à la légère. Il n'y avait eu ni réponse, ni même accusé de réception des lettres qui avaient été écrites aux importateurs et aux supermarchés avant l'automne 72.

Mais tout de suite après le congrès, nous avons reçu des réponses de pratiquement tous ces gens ! Dans l'intervalle, une seconde lettre leur avait été envoyée, une quinzaine de jours avant le congrès, dans laquelle nous leur demandions, en termes clairs, d'abandonner le marché Outspan. Leurs réponses dans certains cas, se ressemblaient tant qu'on pouvait croire à une concertation préalable. Mais elles ne manifestaient aucun désir de rompre avec Outspan et déclaraient toutes invariablement que, dès que les consommateurs eux-mêmes montreraient qu'ils ne voulaient plus d'Outspan, ils cesseraiient alors rapidement d'en vendre.

Deuxièmement, il était important de rassembler les représentants de pratiquement tous les groupes d'action afin de discuter la stratégie à adopter et les modes d'action à suivre. L'inconvénient d'avoir tenu le congrès si tôt fut qu'il paraissait difficile de maintenir la publicité jusqu'à la saison Outspan : 3 mois plus tard.

Pendant la discussion sur la stratégie et les modes d'action qui avaient été minutieusement préparés à l'avance, les points suivants furent soulignés : la B.O.A. montrait qu'une tâche devait être entreprise sur deux fronts : le « sommet » (importateurs, épiciers, supermarchés, magasins) et la « base » (les consommateurs). Les groupes d'action et de travail locaux devaient d'abord porter leur attention sur la base, mais devaient en même temps soutenir les campagnes dirigées vers le sommet.

Les campagnes contre les importateurs se révélèrent très imprédictives, mais celles contre les hypermarchés parurent plus prometteuses. La B.O.A. insista pour qu'il y ait une rencontre avec les directeurs des supermarchés. Deux d'entre eux finirent par accepter une telle rencontre. En même temps la B.O.A. demanda à tous les groupes d'action locaux d'envoyer des lettres à tous les directeurs de supermarchés en leur demandant de rompre avec Outspan.

Il apparut plus tard que ces supermarchés ont été littéralement submergés de lettres (provenant des groupes locaux) qui n'ont pas dû manquer d'impressionner les directeurs.

Si cette pression sur les directeurs ne répondait pas à notre attente, alors on pouvait en venir aux « piquets » dans les succursales de ces supermarchés sur l'ensemble du pays. A cette occasion des brochures, des tracts pouvaient être distribués et des discussions entamées avec les consommateurs.

La campagne dirigée sur les commerçants pouvait démarrer en exerçant une pression sur les épiciers ; puis les consommateurs pouvaient devenir le point de mire de la campagne. Tout petit commerçant qui décidait alors de ne plus vendre d'Outspan devait confirmer cet engagement par écrit.

Cette partie de la campagne devait être menée pendant la période précédant la saison Outspan (mars-juin). L'arrivée des oranges Outspan en Hollande en juin devait donner le signal des campagnes dirigées vers la base, les consommateurs, tandis que les activités menées vers le sommet devaient continuer, si nécessaire. La campagne des consommateurs pouvait entretenir la pression exercée sur les supermarchés, particulièrement si l'on garde à l'esprit « la liberté de choix du consommateur ».

Pour la campagne des consommateurs, on fit les propositions suivantes :

— Fournir des renseignements au cours des marchés

annuels, pendant les quinzaines commerciales et aux marchés hebdomadaires habituels.

— Appliquer des auto-collants sur les magasins et sur les oranges Outspan elles-mêmes.

— Se joindre à la campagne de publicité de la firme Outspan : dès qu'une visite des « Outspan girls » d'Afrique du Sud serait prévue dans une ville, tous les groupes locaux du voisinage devraient être mis en alerte. On demanderait alors au commerçant d'annuler la visite, mais s'il passait outre, il faudrait entreprendre une campagne de boycott contre lui et faire appel aux « Inspan girls ».

Autres possibilités :

— Faire le « piquet » devant les magasins,  
— Organiser des soirées d'information,

— Distribuer du matériel d'information de toutes les façons possibles : en utilisant les journaux, etc..

— Demander aux cantines et collectivités de refuser les Outspan.

Pendant la discussion, on fit les suggestions suivantes :

— Entrer en contact avec l'organe de publicité travaillant pour Outspan, en essayant d'amener cet organe à un boycott,

— Chercher à imposer plus ouvertement des oranges de remplacement (d'Australie, Cuba, Chili et Surinam).

Il fut décidé de lancer un « Bulletin B.O.A. », mensuel, dans les pages duquel on procéda à un échange sur les modes d'action. De plus, ce « Bulletin B.O.A. » put aussi fournir des renseignements plus amples que ceux qui avaient déjà paru en dépliants, brochures et plaquettes. Il devint ainsi un mode de communication pour les centaines de groupes d'action engagés dans la campagne nationale.

L'un dans l'autre, le congrès anti-Outspan se révéla un grand succès et ne manqua pas de remonter le moral des membres du comité directeur, des groupes locaux et des particuliers qui s'étaient associés à la campagne.

Après le congrès, la B.O.A. fut submergée de commandes de matériel provenant de groupes locaux et de particuliers. Qui plus est, on s'aperçut bientôt que les « Inspan girls » seraient incapables de venir toutes seules à bout de leur tâche : car les « Outspan girls » étaient salariées et n'avaient à s'occuper de rien d'autre que de la promotion des Outspan ; elles avaient donc beaucoup de temps et de finances à leur disposition.

La B.O.A. décida de lancer des tee-shirts pour tous

ceux qui soutenaient les buts de la campagne. On acheta donc des tee-shirts de couleur orange et on y imprima l'emblème bien connu. L'accueil réservé à ces derniers fut enthousiaste. Ils se révélèrent aussi plus pratiques, plus faciles à porter et plus universels que l'uniforme prévu pour les « Inspan girls ». Les manifestants étaient ainsi certains d'être facilement reconnus partout où ils allaient et chaque fois qu'ils devaient entrer en action.

#### Campagnes préliminaires.

Pendant cette phase, des milliers de prospectus furent distribués dans tout le pays. La B.O.A. essaya de faire durer la publicité. L'un des moyens consista à organiser des campagnes préliminaires aux environs d'Avril, juste avant le départ de la saison Outspan en Juin. On prépara de telles campagnes contre les succursales de deux hypermarchés (**Albert Heijn** et **de Gruyter**). On choisit la date du 23 mars et l'on devait se contenter d'actions à Amsterdam et Rotterdam.

Le Comité B.O.A. eut une agréable surprise, tout en préparant ces campagnes préliminaires, grâce au « magasin Tiers Monde » de Veenendaal (au centre de la Hollande). Le 15 mai, en effet, nous lisions dans la presse que le conseil municipal de Veenendaal avait interdit une action annoncée contre les oranges Outspan par le « magasin Tiers Monde » de Veenendaal : les membres de ce dernier voulaient dresser une carte d'Afrique du Sud sur la place de la ville ; les passants pourraient payer 25 cents Hollandais pour jeter une orange pourrie de marque Outspan contre la carte d'Afrique du Sud ; ils recevaient en contre-partie, une orange saine d'un autre pays. Le maire de Veenendaal, Mr Bode déclara qu'il n'autorisait pas la manifestation parce que : « il faut respecter les normes de la décence ; je ne puis permettre que soient faites des saletés sur la place devant l'Hôtel de Ville ».

En réponse, les organisateurs de la manifestation décidèrent d'ignorer l'interdiction du maire et de donner suite à leur manifestation. Ils demandèrent le soutien de députés et d'autre personnalités en vue. Finalement, 6 députés (dont Dolf Copes, président de la B.O.A.) se présentèrent le samedi de la manifestation. Les « Inspan girls » et Esaü du Plessis (8) se rendirent aussi à Veenendaal. La presse était bien représentée et pas moins de quatre compagnies de T.V. (dont une britannique) s'y

trouvaient. La manifestation se déroula sans aucune anicroche. La publicité fut néanmoins gigantesque et les journalistes furent prompts à faire le lien entre les éléments risibles de la manifestation et l'absurdité du système d'Apartheid d'Afrique du Sud.

En lançant la première orange pourrie, Dolf Copes déclara : « Je ne la lance pas contre un peuple ni un pays mais contre un système », faisant ainsi écho au souhait du comité B.O.A. et des députés qui ont pris part à la manifestation en dépit de l'interdiction lancée par le maire.

Sur le plan de la publicité, l'action de Veenendaal remporta, sans l'ombre d'un doute, un succès incomparable. Cette action eut lieu le samedi 19 mai, juste avant la journée d'action prévue pour le 23 mai par la B.O.A.

Le 23 mai on vit porter pour la première fois à Amsterdam et Rotterdam les tee-shirts tout fraîchement imprimés. La presse et la radio étaient présentes, et des reportages complets parurent dans pratiquement tous les journaux hollandais du lendemain ; les photos des manifestants revêtus de leurs tee-shirts eurent vraiment beaucoup de succès.

**Albert Heijn**, la chaîne d'hypermarchés contre lesquels on avait mené les campagnes préliminaires déclara qu'il n'allait pas rompre avec Outspan. A ce moment-là, pas un seul supermarché d'importance n'avait encore manifesté sa volonté d'arrêter le commerce avec Outspan. Cependant, plusieurs petits commerçants avaient déjà publiquement assuré à des groupes locaux dans le pays entier qu'ils ne vendraient plus d'Outspan.

Le mois de juin arrivait inexorablement et avec lui, les oranges Outspan. Cela ne fit pas reculer la B.O.A., déterminée à faire réussir ce boycott. Le fait même qu'une publicité massive avait précédé la saison Outspan proprement dite, eut beaucoup d'importance. Les groupes locaux entrèrent en action dans tout le pays et des ménagères refusèrent d'acheter Outspan.

Dolf Copes découvrit des oranges Outspan dans les salles à manger du Parlement et il entra immédiatement en contact avec le Président de la Chambre, le Dr A. Vondeling, qui interdit bien vite les oranges Outspan dans les salles à manger du Parlement. Ce fut un grand succès car la publicité donnée à ce fait eut un impact extraordinaire.

La B.O.A. entra dans une période très difficile parce que la saison des vacances devait à peu près coïncider avec l'arrivée massive des oranges Outspan sur le marché Hollandais.

#### Les « Outspan girls » renoncent à la Hollande.

Début juillet, Esaü du Plessis fut informé par le correspondant londonien de l'hebdomadaire Sud-Africain **Rapport** que les « Outspan girls » allaient renoncer à la Hollande. Il demanda des commentaires. Au bureau central de la firme Outspan, à Londres, on démentit que la campagne de boycott en était la cause : c'est simplement qu'ils n'avaient pas assez de jeunes filles ! Cet argument fut cependant vite écarté : on sait qu'un grand nombre de jeunes filles Sud-Africaines sont bien trop heureuses de se voir offrir un voyage gratuit en Europe. D'autre part, il y eut, bien évidemment, assez de jeunes filles pour les autres pays d'Europe...

Ceci marqua un succès capital pour la B.O.A. Cela signifiait en outre que la firme Outspan pouvait pour la première fois renoncer à sa campagne publicitaire considérable. Il apparut, dès ce moment-là, qu'il n'y aurait plus en Hollande de publicité d'aucune sorte pour Outspan. Ceci, en soi, n'était pas de bon augure pour Outspan : implicitement, ils avaient admis leur défaite. Il est clair qu'ils ne voulaient pas risquer une confrontation directe entre les « Outspan girls » et les « Inspan girls » de la B.O.A.

Cette décision de l'organisation Outspan eut d'inévitables répercussions sur les « Inspan girls ». Il était difficile de les laisser continuer comme on l'avait prévu au départ. On leur demanda donc de se joindre à la B.O.A. et de lui porter assistance dans toutes ses autres activités. D'ailleurs, l'idée des tee-shirts avait pris et il n'y avait plus besoin des « Inspan girls ».

#### Mise en place d'une campagne nationale.

Outre les groupes locaux répandus dans tout le pays qui faisaient une campagne dure et constante dans leur région, la B.O.A. décida d'isoler un hypermarché pour une campagne nationale. Le choix se porta sur **Albert Heijn** et la date fut arrêtée au samedi 25 août. La campagne contre **A. Heijn** fut annoncée un mois à l'avance par le Journal mensuel de la B.O.A. Dans ce numéro on demandait à tous les groupes d'action en Hollande de se préparer pour la campagne et d'enrôler le plus de

gens possible. On faisait remarquer que la B.O.A. avait donné au public assez d'informations et que les supermarchés étaient parfaitement renseignés sur nos objectifs. La B.O.A. pouvait donc dans ce cas se permettre d'entreprendre des actions dures et soigneusement organisées contre les filiales qui continuaient leur commerce avec Outspan. **Albert Heijn** reçut aussi une copie de ce numéro du Journal de la B.O.A., et plusieurs journaux annoncèrent la campagne nationale.

Ce qui ne fut pas à ce moment-là rendu public par la B.O.A., c'était l'idée d'une campagne surprise le samedi suivant, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> septembre, si celle du samedi précédent échouait. Il était indispensable de mener une 2<sup>e</sup> campagne surprise non seulement parce qu'il fallait veiller à ce que la campagne ne se réduise pas à un jour (elle devrait se poursuivre jusqu'à ce que la Hollande soit débarrassée d'Outspan) mais encore, ce qui importait davantage, parce que, lors de précédentes manifestations, la B.O.A. s'était trouvée confrontée à des événements pour lesquels elle n'avait pas de réplique. En gros, cela se résumait au type de choses suivant : pendant les manifestations de la B.O.A., les supporters de l'Apartheid, parfois des Sud-Africains blancs, achetaient délibérément toutes les oranges Outspan du marché. La B.O.A. se mit donc à la recherche d'une réponse à cette action. Elle fut vite trouvée : il s'agirait d'un boycott complet des achats à **A. Heijn** ; en d'autres termes on ne demanderait pas de refuser d'acheter Outspan, mais de refuser d'acheter quoi que ce soit à **A. Heijn**. Les supporters de l'Apartheid peuvent se permettre d'acheter toutes les oranges Outspan, mais ils ne pourraient sans aucun doute pas s'offrir le luxe d'acheter **A. Heijn** !

Pour cette campagne surprise, aucune publicité ne devait être faite à l'avance sauf la veille et le jour même du boycott. Dans ce but, une salle avait déjà été réservée à La Haye pour une conférence de presse. On prépara un matériel spécial pour la campagne **A. Heijn**. Ainsi par exemple l'affiche bien connue (la main blanche qui presse une tête noire sur un presse-citron) fut adaptée : la main pressait la tête sur le symbole célèbre de **Albert Heijn**. De cette manière **A. Heijn** serait identifié à l'Apartheid. Des tracts furent imprimés. D'un côté les mots : « ETES-VOUS AUSSI CONTRE L'APARTHEID ? » étaient imprimés en grosses lettres capitales et ceci était suivi de « ALORS NE FAITES PAS VOS ACHATS

AUJOURD'HUI DANS LES MAGASINS **ALBERT HEIJN** ». Cela continuait par « Une quantité innombrable de magasins et de cantines ont déjà décidé de ne plus vendre d'oranges d'Afrique du Sud (marquées OUTSPAN). Ce sont les fruits de l'Apartheid. Et on le sait chez **A. Heijn**, mais jusqu'à présent **A. Heijn** a refusé de cesser la vente des produits Outspan. **A. Heijn** se retranche donc derrière vous consommateurs. Ce SERAIT DONC SELON VOTRE PROPRE DESIR QUE LES ORANGES OUTSPAN SERAIENT EN VENTE !!! Faites voir aujourd'hui qu'il n'en est rien ; que vous n'appréciez pas les fruits de l'Apartheid.

SERVEZ-VOUS DE VOTRE LIBERTE DE CONSOMMATEUR ! Faites vos achats ailleurs aujourd'hui.

CONTRE L'APARTHEID ? ALORS AUJOURD'HUI N'ALLEZ PAS A **ALBERT HEIJN** !!! »

De l'autre côté du tract, les termes choisis étaient plus détaillés et plus soigneusement raisonnés. Par exemple, entre autre, on expliquait :

« Pour **A. Heijn** de toute évidence seules comptent les considérations commerciales. Ainsi la B.O.A. est désormais obligée, après des mois de tentatives infructueuses pour arriver à quelque chose chez **A. Heijn** avec des arguments de nature morale et humaine, de s'adresser à vous et de vous demander d'éviter les magasins AH tant que les produits Outspan y seront vendus. Des considérations strictement commerciales décideront probablement. **A. Heijn** à enlever les oranges Outspan des articles proposés à la vente. Peut-être déjà aujourd'hui. Cela dépend de vous. **A. Heijn** a plus besoin de vous que vous de lui. »

Tout étant ainsi prêt, l'excitation et la tension montèrent.

#### UNIVERSITE DE PAIX

Session internationale d'été, du 1<sup>er</sup> au 14 août, sur le thème : « La vie communautaire et l'action des groupes de base ».

Prix de la session : 5 500 F belges (participation aux frais, logement et repas).

Renseignements complémentaires : Secrétariat de l'Université de Paix, rue du Marché, 35, 5200 HUY (Belgique). Tél. 085-21.34.81.

rent. Les groupes locaux débordaient d'enthousiasme. La presse commença à montrer un certain intérêt. La B.O.A. s'était efforcée, depuis le tout début, d'utiliser une stratégie de croissance progressive ; en d'autres termes, le but était de rendre la campagne de plus en plus dure. Ainsi on prit grand soin de ne pas s'aliéner le public et la presse. De même, une information massive sur l'Afrique du Sud fut fournie. Ainsi, il était assez difficile à quiconque d'accuser la B.O.A. de ne pas en avoir fait assez ou de ne pas avoir été assez patiente.

Les événements commençaient à se dérouler à un rythme accéléré.

#### Des hypermarchés cessent leur commerce avec la firme Outspan.

Cependant, dès le 17 août, nous apprîmes que **A. Heijn** avait cessé de commercialiser les produits Outspan ! **A. Heijn** déclara que cela était dû à des « raisons commerciales ». Au début la B.O.A. eut du mal à le croire et insista pour obtenir une confirmation noir sur blanc, mais cela ne s'avéra pas nécessaire car il n'y avait plus d'oranges Outspan dans aucune des succursales. Nous étions, bien entendu, ravis ; mais tout le travail qui avait été fait et le matériel spécial préparé s'avérait pratiquement impossible à utiliser.

Quelques jours plus tard, DE SPAR cessa de travailler avec Outspan et il apparut par la suite que DE GRUYTER avait déjà fait de même.

Les forces réactionnaires en Hollande étaient brutalement tirées de leur sommeil. La contre-offensive se déchaîna ; les organisations hollandaises fascistes ou

#### POUR UNE NON-VIOLENCE POLITIQUE

18-24 octobre 1976

Cinéma A.-BAZIN, 45 bis, rue Glacière, 75013 Paris. Six jours d'expression artistique, culturelle et politique sur la non-violence et l'autogestion.

Semaine organisée par le groupe de Paris du MAN, 37 bis, rue des Maronites, 75020 Paris.

semi-fascistes accusèrent **A. Heijn** de faiblesse. La B.O.A. fut attaquée par deux quotidiens réactionnaires, DE TEGRAAF et ALGEMEEN DAGBLAD. Ces journaux utilisèrent différentes tactiques qui sont assez communes aux forces réactionnaires de l'Occident. D'autre part l'Afrique du Sud dispose d'une force d'influence importante aux Pays-Bas. Ainsi les journaux essayèrent de créer l'impression que la B.O.A. était responsable d'actes terroristes dans les rues et utilisait la force pour empêcher les consommateurs d'acheter. Toutes ces rumeurs de terrorisme influencèrent le directeur de **A & O** dans une mesure telle qu'il entreprit une action légale contre la B.O.A. dans le but d'obtenir une interdiction des manifestations devant ses succursales. La B.O.A. prit un avocat sans attendre.

Entre temps la CO-OP et EDAH décidèrent d'interrompre leurs achats à Outspan. Seuls restaient **A & O** et **Centra of Schuitema**.

En fin de compte, **A & O** n'impressionna pas le juge par ses accusations contre la B.O.A.. Le juge donna le feu vert à la poursuite de l'action, pourvu que rien d'illégal ne soit commis.

Plusieurs facteurs se succédèrent rapidement et se combinèrent ensuite pour retarder la campagne Outspan. Le recours judiciaire de **A & O** avait gaspillé beaucoup de nos énergies et beaucoup de notre temps. Sans parler de la charge financière que cela représentait pour la B.O.A. mais la publicité que cela provoqua s'avéra positive pour nous.

Un problème véritablement sérieux fut posé lorsque **A. Heijn** se mit à vendre du café d'Angola. En 1972, comme chacun sait, le comité hollandais pour l'Angola avait mené une campagne couronnée de succès contre le café en provenance d'Angola (9). Maintenant **A. Heijn** s'attaquait à ce boycott. Une action fut immédiatement entreprise par le comité pour l'Angola. Cependant, la pression sur les groupes locaux aurait été trop grande pour espérer que les deux campagnes de boycott puissent être menées de front.

D'autant plus que si **A. Heijn** avait continué, un précédent significatif aurait été établi : ensuite les autres auraient suivi et le marché aurait bien pu être inondé aussi d'oranges Outspan ! La B.O.A. décida donc, par solidarité avec le comité pour l'Angola, de n'entreprendre aucune action nationale pendant leur campagne contre

**A. Heijn**. On conseilla aux groupes locaux de soutenir le comité. Seuls ceux qui se consacraient exclusivement aux problèmes de l'Apartheid et de l'Afrique du Sud continuèrent la campagne anti-Outspan.

**A. Heijn** ne céda que vers la mi-octobre. La pleine saison des oranges Outspan était déjà passée. Il était très difficile de faire redémarrer la campagne à un niveau véritablement national, mais les groupes étaient vigilants. Les oranges Outspan n'étaient plus du tout présentes en grand nombre.

Sans aucun doute la campagne a été couronnée de succès. Le monopole Outspan a été brisé pour la première fois.

#### L'attitude d'Albert Heijn.

**A. Heijn** possède la plus grande chaîne de supermarchés de Hollande. En 73, **A.H.** fut le premier à annoncer publiquement qu'il ne vendrait plus d'oranges Outspan pour des motifs commerciaux et ceci au moment où la campagne de la B.O.A. atteignait son paroxysme. **A.H.** déclara aussi que les oranges Outspan ne sont même pas agréables au goût ! ce qui laisse à penser quant au goût des Britanniques soi-disant sophistiqués, à qui on ne laisse même pas le choix pendant la saison Outspan...

Ce qui est par ailleurs clairement apparu c'est qu'une entreprise très florissante comme **A. Heijn**, réagit immédiatement aux modifications dans le nombre de ses clients, tandis qu'une entreprise moins prospère comme **A & O** par exemple ne perçoit pas et n'enregistre pas facilement les différences dans les habitudes de sa clientèle. **A & O** et autres grossistes de moindre importance apparaîtront donc moins susceptibles de réagir rapidement à la pression d'une campagne de boycott. Le président directeur de **A. Heijn**, Mr J. van der Meer, qui a reçu sa formation de marketing aux USA, écrivit dans « INTERMEDIAR » du 3 septembre 1973 que « les supermarchés doivent tenir compte d'un fait tout à fait nouveau, à savoir une prise de conscience sans cesse plus critique du consommateur ; surtout en ce qui concerne les aspects de la pollution. » Il est difficile de conclure que Van der Meer, qui est très au fait de ce qui se passe aux USA, n'a pas compris que les mouvements de consommateurs dans ce pays ne sont pas

seulement concernés par les questions de pollution, mais aussi par certains régimes fascistes et racistes.

ARIADNE, hebdomadaire hollandais de publicité professionnelle a décrit la B.O.A. dans un article du 13 septembre 1973 comme une campagne « orchestrée d'une manière professionnelle ». De toute évidence, ceci n'a pas dû échapper à **A. Heijn**.

M. J. van der Meer a aussi écrit dans sa propre publication, « **Idé** », créée récemment : « Je suis convaincu que nous sommes seulement au début d'une nouvelle prise de conscience des consommateurs. De nouvelles idées, à l'heure actuelle encore propagées par une avant-garde relativement réduite, finiront par devenir la propriété du grand public. »

Ce qu'**A. Heijn** n'a pas vu, c'est que la majorité des consommateurs ne veulent rien avoir à faire avec le colonialisme et le racisme. Se passer du café angolais ou d'oranges Outspan n'aurait fait aucune différence notable pour eux si d'autres produits leur avaient été offerts à la place. Les groupes minoritaires de Van der Meer n'existent pas : le consommateur a lui-même fait une prise de conscience politique.

**A. Heijn** l'a en fait admis implicitement dans sa lettre du 13 octobre 73, dans laquelle il annonçait l'arrêt des ventes de café angolais : « Certains aspects de notre politique sont maintenant le centre de discussions divergentes de grande portée. Une enquête nationale auprès des consommateurs, menée par nos soins, l'a confirmé ; que l'on soit ou pas acheteur de café d'ANGOLA, beaucoup de gens, chez **A.H.** aussi, montrent qu'ils sont sensibles à certaines contradictions qui se sont produites. »

Ainsi **A. Heijn** cessa ses achats de café angolais seulement deux mois après avoir interrompu son commerce avec Outspan. **A. H.** était visiblement soucieux de ne pas voir la bonne renommée de son nom associée avec l'Apartheid.

#### D'autres oranges en remplacement ?

La B.O.A. a, en toute logique, déclaré que sa tâche première était de boycotter les oranges Outspan et non d'en proposer d'autres à la place. Mais pour ce qui concerne les oranges qui peuvent concurrencer les Outspan, il est important de souligner que l'Afrique du Sud est située dans l'hémisphère Sud. Les oranges

d'Afrique du Sud mûrissent donc de mai à octobre. Deux autres grands producteurs d'oranges, à savoir Israël et l'Espagne, sont situés dans l'hémisphère Nord ; il n'y a donc pas concurrence entre ces deux pays et l'Afrique du Sud pour ce qui est des oranges.

Les autres pays qui produisent des oranges se trouvent dans une longue liste de pays dont la plupart se situent dans l'hémisphère Sud : l'Australie, l'Argentine, Cuba, le Chili, l'Honduras Britannique, Trinitad, les USA (Californie), le Mexique, la Nouvelle Zélande, le Paraguay, l'Uruguay et la plupart des autres pays d'Amérique latine.

Il aurait été impossible de proposer les oranges brésiliennes par exemple, ou encore celles du Chili depuis le coup d'Etat militaire fasciste qui a renversé le gouvernement Allende élu démocratiquement.

Par ailleurs, il est impossible de boycotter tous les pays du monde en même temps ! L'Afrique du Sud doit être boycottée à causes des nombreuses décisions des Nations Unies qui ont demandé un boycott du commerce avec l'Afrique du Sud. De plus, il y a trois raisons importantes pour lesquelles le boycott de l'Afrique du Sud doit se faire :

1 - **L'Afrique du Sud** est pratiquement le seul pays du monde où la discrimination a été élevée au niveau de loi nationale.

2 - **L'Afrique du Sud** est pratiquement le seul pays du monde où un enfant noir est déjà classé à sa naissance d'après la seule couleur de sa peau, comme étant un être inférieur. Pendant le reste de sa vie, le noir Sud-Africain doit vivre avec cette marque.

3 - **L'Afrique du Sud** est l'un des quelques pays du monde où une toute petite minorité de blancs oppresse une écrasante majorité formée par les premiers occupants du pays.

#### Les Sud-Africains noirs ne souffriront-ils pas plus d'un boycott que leurs oppresseurs blancs ?

C'est l'un des arguments stéréotypés qui ne cessent d'être soulevés dans tous les pays occidentaux.

De ceux qui n'ont jamais dans leur vie montré le moindre intérêt pour la détresse des opprimés, mais qui tout à coup se montrent émus quand on leur demande de faire quelque chose, il suffit de dire de ces gens-là

qu'on peut difficilement les prendre au sérieux. Sans aucun doute, si cet argument était valable, il y a longtemps que Vorster aurait lui-même préconisé un boycott de l'Afrique du Sud, au lieu de déporter des millions d'Africains dans de soi-disant zones de réinstallation, euphémisme pour désigner des camps de concentration ouverts. L'idée d'un boycott de l'Afrique du Sud n'est pas venue des oppresseurs ; elle est née dans le cœur même du peuple noir. Albert Luthuli lui-même a déclaré « les noirs sont parfaitement conscients du fait qu'ils auront à souffrir, mais ils sont prêts à souffrir pour une cause qui doit remplacer ce qui est injuste par ce qui est juste » (10).

Nul doute que ce soient là des sacrifices que tous les peuples opprimés soient prêts à consentir. En Hollande, lors de la célèbre grève des trains sous l'occupation en 1944, des milliers de Hollandais sont morts sans que personne n'arrête l'action à cause de ces morts, car la Hollande occupée n'avait qu'un seul but en vue : se libérer d'un joug bestial et tyannique. De plus, l'oppression en Afrique du Sud dure depuis des siècles. La différence est que les noirs, sous ce système, souffrent sans espoir alors qu'un boycott efficace amènerait à sa suite un changement dans l'organisation de l'Apartheid. Cette pensée elle-même est déjà bien préférable à la souffrance infinie à laquelle les noirs sont soumis à l'heure actuelle.

Enfin, c'est bien sûr un argument commode qui permet aux gens qui ne veulent rien faire contre l'Apartheid (sauf en tirer profit) de s'écrier que ce sont les noirs qui souffriront le plus ; mais cela sert davantage à nous informer sur la mentalité de ce genre de personnes que sur les conditions dans lesquelles les noirs vivent en Afrique du Sud.

#### **Implications internationales de l'action de boycott d'Outspan.**

Il est clair que, si une action de boycott réussit dans un pays européen, alors les produits seront simplement détournés sur les autres pays. Les quatre plus grands consommateurs d'oranges Outspan sont, par ordre d'importance : la Grande-Bretagne, la France, la R.F.A., la Hollande. Mais tous les autres pays européens en consomment. Au moment où la campagne battait son plein en Hollande, la chaîne de radio AVRO, assez réactionnaire, diffusa des reportages de ses correspon-

dants en Grande-Bretagne, France, Belgique et Allemagne, pour faire savoir au public hollandais que les oranges n'étaient pas boycottées dans ces pays ; ce qui était malheureusement exact... Mais ces reportages n'eurent pas d'influence sur la campagne B.O.A. Il reste toujours possible, naturellement, d'internationaliser ce boycott.

Deux exemples concrets peuvent illustrer les ramifications européennes d'une telle campagne :

Pendant l'été 73, l'attention de la B.O.A. fut attirée sur le fait suivant : la firme Outspan en Grande-Bretagne et l'Office hollandais des produits laitiers menaient en Grande-Bretagne une campagne publicitaire commune groupant les oranges Outspan et les fromages hollandais Edam et Gouda ; le thème de cette campagne : aider les Anglaises à maigrir ! Un million de tracts et de menus avaient été imprimés, pas moins. Miss Hilbers, responsable de la publicité à l'Office hollandais des produits laitiers déclara à un journaliste : « En Angleterre, l'orange Outspan est toujours populaire ; là-bas l'opinion publique qui a entraîné les boycotts en Hollande est beaucoup moins vivace. » Ceci poussa un influent quotidien hollandais à faire ce commentaire ironique : « Les « Outspan girls » (moins bien vêtues que les crémières hollandaises) continuent à distribuer des stylo-billes publicitaires en Angleterre ; ce qui ne représente pas un petit cadeau, car un stylo coûte exactement ce qu'un noir, en souriant, gagne dans sa journée. **Même sans fromage, lui, il reste beau et mince.** »

Le Président de la B.O.A., Dolf Coppes, prit alors contact avec M. Van Dam, président de l'Office hollandais des produits laitiers. Le résultat fut que cet Office fut contraint de se retirer de sa stupide et hasardeuse tentative de collaboration avec Outspan en Angleterre. M. Van Dam déclara : « Si ça ne tient qu'à moi, une telle chose ne se reproduira plus. »

#### **Boycott des relations commerciales avec l'Afrique du Sud.**

La B.O.A. a souligné à plusieurs reprises que les campagnes menées en Occident contre l'Apartheid peuvent, pour plus d'efficacité, être orientées contre les investissements étrangers en Afrique du Sud, contre les relations commerciales avec l'Afrique du Sud et contre l'émigration en Afrique du Sud.

Depuis 1960, les Nations Unies ont adopté plusieurs résolutions contre le commerce avec l'Afrique du Sud. De plus, la conférence qui a été tenue, à Oslo en avril 73, conjointement par l'ONU et par l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) a adopté une résolution sans ambiguïté sur la question des échanges commerciaux : « Le rôle de collaboration joué par l'investissement international, par le commerce et les autres relations doit être dénoncé ; la prétention erronée selon laquelle de tels liens peuvent agir comme facteurs d'évolution doit être condamnée et rejetée. Des enquêtes et une étude sur ces liens doivent se mettre en route avec la consultation continue du Mouvement de Libération. (...) Le boycott international des produits sud-africains devrait être intensifié contre les firmes qui ont des liens avec l'Afrique du Sud. »

Même la fameuse résolution du Conseil Mondial des Eglises, adoptée à Utrecht (en août 1972), contient un boycott des relations commerciales : « Le Conseil Mondial des Eglises donne les instructions suivantes à sa Commission des Finances et à son Trésorier Général : vendre immédiatement les actions actuellement détenues et ne plus faire dorénavant d'investissements dans les firmes qui, selon l'information disponible, sont impliquées directement dans l'investissement ou le commerce avec un des pays suivants : Afrique du Sud, Namibie, Zimbabwé, Angola, Mozambique et Guinée-Bissau. »

Il est regrettable que le Conseil Mondial des Eglises n'ait pas à cette occasion, soumis la question des relations commerciales à la même étude minutieuse que celle des investissements et de l'émigration. Ceci a conduit certains groupes à voir une contradiction entre la question des investissements et celle des relations commerciales, alors qu'elles ne sont en fait que les deux faces d'une même médaille.

Puisque si peu de Gouvernements sont prêts à agir sur ce point, il est essentiel que des comités d'action le fassent. C'est exactement ce que la B.O.A. s'est efforcée de faire (11).

Ce texte a été publié en 1974 dans l'édition anglaise du journal de la B.O.A.

Traduction : A. et G. Vesse, M.-N. Xavier.

(1) Il y a bien eu, en 73-74, le « boycott I.T.T. » lancé par le G.A.R.M. de Lyon et repris par quelques groupes à travers la France. Mais ce fut un boycott improvisé, sans véritable stratégie nationale, et dont le but ne fut d'ailleurs jamais de faire un tort économique à I.T.T. en France, ce qui aurait été peu réaliste... Il s'agissait seulement d'informer le maximum de gens sur le rôle d'I.T.T. dans la chute d'Allende. Aucun bilan précis de cette action, à notre connaissance, n'a été fait.

(2) Campagne Anti-Outspan, 46, rue de Vaugirard, Paris-6<sup>e</sup>. Edite un bulletin mensuel, **Apartheid : Non !** auquel on peut s'abonner pour 25 F.

(3) Discours de Vorster, Premier Ministre de la République Sud-Africaine, lors d'une exposition agricole à Pretoria. **Johannesburg Star**, 26 - 8 - 72.

(4) Il y a là un jeu de mot qui ne fonctionne qu'en Anglais et en Néerlandais : Inspan s'oppose à Outspan comme In (dans) s'oppose à Out (dehors).

(5) C'est lui, notamment, l'auteur du dessin qui est devenu le symbole de la campagne anti-Outspan en Hollande puis, maintenant, en France : la tête d'un noir pressée comme une orange par une main blanche.

(6) Le 21 mars 1960, à Sharpeville, la police sud-africaine ouvrit le feu sur une manifestation non-violente de Noirs protestant contre le système des « pass » obligatoires (sortes de « passeports » intérieurs que tout Noir doit avoir sans cesse sur lui). Il y eut soixante-neuf victimes : depuis ce jour, la date du 21 mars a été choisie par l'O.N.U. comme journée annuelle contre le racisme dans le monde entier.

(7) Ce slogan s'appuie sur un jeu de mots difficile à rendre en français : le mot qui évoque l'oppression (politique, raciale, sociale, etc...) évoque aussi le geste qu'on fait pour extraire le jus d'une orange.

(8) Esaü du Plessis, un des animateurs de la B.O.A., était présent au Congrès Anti-Outspan qui s'est tenu à Paris les 24 et 25 avril derniers.

(9) Rappelons qu'à cette époque l'Angola était possession coloniale du Portugal encore fasciste. Le boycott du café angolais avait donc, en gros, le même type de motivations et d'objectifs que le boycott Outspan.

(10) Albert Luthuli (1898-1967), leader de l'A.N.C. (African National Congress), mouvement de libération des Noirs d'Afrique du Sud. Organisateur des campagnes d'action non-violente des années 50, il reçut le Prix Nobel de la Paix en 1960. Voir l'article qui lui a été consacré dans notre numéro sur la non-violence en Afrique : **Alternatives non-violentes**, n° 9-10, mars 1975, pp. 22 à 29.

(11) Rédigé en 74, ce récit ne peut mentionner le résultat à long terme de cette campagne. Le voici : depuis 73 jusqu'à ce jour, les agrumes Outspan ne sont plus importés en Hollande...

# Quand Chavez parle de non-violence

La dernière chose qu'il faille attendre de César Chavez est qu'il écrive un traité académique sur la non-violence. « Voici probablement le maximum que je ferai jamais au sujet de la non-violence, devait-il déclarer à Jim Forest : parler quand quelqu'un vient me poser des questions à ce sujet. Je n'écris pas à ce sujet. Je ne veux pas écrire. Je n'en ai pas le temps ». Et lorsqu'il parle de la non-violence, il refuse résolument de se situer sur le registre de la spéculation intellectuelle. C'est ainsi qu'au cours d'une longue conversation avec lui, en août 1972, à son quartier général de Keene, il nous exposa sa problématique de la non-violence : « Nous tentons très sérieusement de ne pas nous laisser entraîner à définir la non-violence dans le cadre de discussions savantes. Je ne vais pas me mettre à philosopher sur la non-violence. Notre non-violence est très pratique, à ras de terre. Elle a à faire face à des problèmes économiques plus qu'à tout autre chose. Dès l'instant où vous entrez dans une explication de la non-violence, vous commencez de traiter de la non-violence dans un contexte qui n'est pas son contexte propre. Ce que nous disons, c'est qu'il y a actuellement une pratique de la non-violence. Il est très difficile de parler de la non-violence à un niveau intellectuel, parce que la non-violence, c'est essentiellement les gens et la conduite des gens. La non-violence, c'est des gens et non des livres ou des cours ou des universités. La non-violence se heurte à une grande difficulté quand nous devons répondre à toutes les questions qui commencent par « si »... Bon, que se passe-t-il si un homme sort un couteau ou un fusil, ou si... La non-violence ce n'est pas cela. Si de telles choses arrivaient, Dieu seul sait ce qui pourrait être fait ».

Ainsi, Chavez ne veut-il parler de la non-violence qu'à travers l'expérience qu'il a de l'action non-violente. Mais

l'expérience qu'il a acquise sur le terrain, jour après jour, est si riche qu'il suffit de la raconter pour exposer, par touches successives, une théorie très exacte de la non-violence. Car la théorie n'est que le bilan de l'expérience. Et le paradoxe n'est donc qu'apparent dans le fait que Chavez, qui se méfie tant de la théorie, s'avère en fait un excellent théoricien par le fait même qu'il est avant tout un homme d'action.

Pour Chavez, qui est un homme pragmatique, l'efficacité de la non-violence est le seul argument décisif qui puisse être avancé pour la justifier. « Nous donnons une grande importance à l'action, nous a-t-il dit encore. Nous devons continuer de prouver que la non-violence réussit et cela n'est pas possible à moins d'agir. Si vous ne faites pas d'actions, alors la non-violence ne marche pas et les gens commencent à être violents. Vous voyez, la violence commence au moment où les gens disent : « Oh ! la non-violence, ça ne marche pas, nous l'avons essayée ». Mais, en fait, ils ne l'ont jamais essayée. Cela est très important. Il faut agir, agir, agir, de façon à avoir des résultats, de façon à pouvoir dire aux gens : « Ça marche, la non-violence est efficace ».

Selon Chavez, ceux qui ne se sont pas affrontés sur le terrain aux exigences et aux difficultés de l'action non-violente, ne pourront avoir de la non-violence qu'une conception largement illusoire, celle qui correspond précisément aux caricatures que donnent volontiers ceux qui la récusent. « Beaucoup de non-violents qui n'agissent pas, affirme-t-il, tombent dans le piège qui consiste à penser que la non-violence est un pays où coulent le lait et le miel. La non-violence est réellement dure. On ne pratique pas la non-violence en assistant à des conférences, on la pratique dans les piquets de grève. Et si on est resté deux ou trois jours, on sait

combien c'est difficile ». On ne peut, en effet, parler de la non-violence qu'en situation de conflit, alors qu'on a décidé de s'engager dans une lutte active contre les injustices du désordre établi. « Si nous ne sommes pas dans une situation de conflit, nous a-t-il dit encore, alors il n'y a aucun danger. Si je m'enferme dans une chambre avec ma Bible, je peux être non-violent jusqu'à ce que le Royaume arrive. Mais si je descends dans la rue avec les gens, alors c'est différent. La non-violence seule est une énergie sans force. La seule valeur de la non-violence est celle qu'elle acquiert dans le contexte d'une lutte active pour la justice. Sans cela, il est inutile de parler de la non-violence car elle n'a aucun sens dans notre vie. »

Ainsi Chavez récuse-t-il avec la plus extrême vigueur tout discours sur la non-violence qui s'enferme dans les limites étroites du moralisme. Car la non-violence, alors, ne vient plus justifier que la recherche égoïste de son propre confort moral, elle n'est plus que l'alibi d'un narcissisme spirituel à travers lequel on se contente d'exalter la pureté de sa propre conscience, tandis qu'on se garde bien de s'engager dans la lutte contre les oppressions dont souffrent les autres. La non-violence ce n'est plus alors que l'une des formes les plus sophistiquées de l'hypocrisie des pharisiens. Alors que Jim Forest évoquait devant lui « l'attitude de ces gens qui emploient la rhétorique hautement morale de la non-violence tout en s'excusant de toute responsabilité réelle en face de la souffrance humaine », Chavez ne put s'empêcher de laisser transparaître sa colère : « Ce n'est pas cela la non-violence, affirma-t-il alors avec rudesse. Je suis continuellement irrité par les gens qui vont et viennent comme s'ils marchaient sur des coquilles d'œufs. Je n'encaisse pas cela. Je leur en veux. Je ne peux pas les supporter. Les non-violents n'ont rien à voir avec les anges. Nous ne sommes pas non-violents parce que nous voulons sauver notre âme. Nous sommes non-violents parce que nous voulons obtenir la justice sociale pour les ouvriers. Si tout ce qui vous intéresse est de circuler en étant non-violent, en étant préoccupé de votre salut, à un certain moment tout cela craque et vous vous dites : « Eh bien, qu'eux soient violents, pourvu que moi je sois non-violent ». Ou bien vous commencez à penser : « Peu importe si je perds la bataille, pourvu que moi je reste non-violent ». C'est extrêmement important : vous devez être non-violent

et vous devez gagner avec la non-violence. Qu'importe aux pauvres que l'on construise d'étranges philosophies de non-violence si cela ne leur donne pas de pain. »

Chavez ne manque pas de se référer à Gandhi. Mais, alors que généralement on veut voir en Gandhi surtout un mystique, un maître spirituel qui a enseigné une nouvelle morale, Chavez voit en lui celui qui a su dégager la non-violence de sa gangue mystique en la traduisant concrètement dans une action politique qui a mis en mouvement des masses innombrables. « Avant que Gandhi ne vienne, nous a-t-il dit, nous ne pensions pas à la non-violence dans le sens d'une action économique ou politique, nous pensions à la non-violence dans le sens de s'enfermer avec un chapelet et une Bible en étant non-violent tout seul ». Ce qui intéresse Chavez chez Gandhi, ce n'est pas tant le saint que le stratège. « Ce que les gens doivent comprendre, dit-il, c'est que Gandhi, à part le fait d'avoir été un saint (non un ange, mais un saint), Gandhi était un stratège magistral. Quand je le lis, je le lis pour cela. (...) Je vais derrière la scène pour découvrir la stratégie qu'il a employée, ce qui dans bien des cas permet à la non-violence d'être efficace ».

Est-ce à dire que Chavez se désintéresse des fondements éthiques, spirituels et religieux de la non-violence pour ne prêter attention qu'à la stratégie de l'action non-violente et à l'efficacité que sa mise en œuvre permet d'atteindre ? Certes non. Son adhésion à la non-violence s'enracine dans ses convictions les plus profondes et d'abord dans ses convictions religieuses. Pour lui, l'enseignement véritable du Christ oblige le chrétien à s'engager résolument dans la voie de la non-violence. « Notre conviction, affirme-t-il, est que la vie humaine est un bien sacré donné par Dieu et que personne n'a le droit de supprimer pour quelque raison que ce soit, même pour une cause juste ». Et il est bien persuadé qu'à certains moments, alors que l'efficacité vous échappe et que vous devez faire face à l'échec, il est nécessaire de puiser dans cette conviction pour persévérer dans la voie de la non-violence. « S'il n'y a pas d'autre raison à la non-violence que la stratégie ou la tactique, dit-il, quand elle échoue, alors vous n'avez pas d'autre alternative que son exact contraire, c'est-à-dire la violence ».

Avant l'influence de Gandhi, Chavez reconnaît avoir subi l'influence de François d'Assise. De lui, il a appris

la vertu de pauvreté qui permet à l'homme d'être disponible pour mener le bon combat pour la justice. « Saint François, dit-il, m'a appris comment surmonter notre première réaction de peur, cette peur qui précisément semble dominer tant de gens. La peur de tout perdre s'ils prennent position et se compromettent. Saint François enseigne que vous pouvez faire davantage si vous n'êtes pas payé pour le faire, que vous êtes plus fort si vous savez surmonter la peur de perdre votre argent. Vous êtes plus fort parce que vous n'avez rien à perdre ».

Plus que tout autre, Chavez voit dans le sacrifice l'un des principes essentiels de la non-violence. « La force spirituelle de la non-violence, nous a-t-il déclaré, est créée par des hommes et des femmes qui acceptent de se sacrifier ». Mais lorsqu'il parle du sacrifice, il en parle davantage comme un chef de guérilla que comme un curé de paroisse. Il en parle comme de l'un des fondements mêmes de l'action et de la lutte et non pas seulement comme de l'un des principes de la vie intérieure. « Nous pouvons organiser les ouvriers dans ce mouvement, affirme-t-il, aussi longtemps que nous garderons un esprit de sacrifice. Le jour où nous cesserons de nous sacrifier, l'organisation disparaîtra. Je peux vous le garantir ». Mais Chavez ne reprend pas à son compte les discours qui exaltent le sacrifice pour lui-même et laissent entendre qu'il a par lui-même sa propre efficacité. De même, lorsque Chavez parle de la souffrance, tout son propos est d'exalter la lutte et non pas la résignation : « Les pauvres, affirme-t-il, ont une terrible capacité de souffrance. Aussi, quand ils trouvent un moyen de faire avancer un peu les choses, comme nous l'avons fait ici par la grève et le boycott, ils continuent de souffrir, peut-être même un peu plus, mais leur souffrance devient moins importante du fait qu'ils voient une chance de progrès, parfois même le progrès lui-même. Ils ont souffert toute leur vie. Il est maintenant question de souffrir en ayant un certain espoir. C'est mieux que de souffrir sans avoir aucun espoir ».

Chavez définit sa tâche avant tout comme un travail d'organisation. « La non-violence, dit-il, implique un énorme travail d'organisation. (...) Nous sommes d'abord des organisateurs ». Pour Chavez, organiser c'est « rassembler les gens », « demeurer ensemble » et « agir ensemble ». « Celui qui choisit la non-violence,

affirme-t-il, doit être un stratège. Avant tout, il doit savoir comment communiquer avec le peuple. La non-violence, c'est engager le peuple dans des voies créatrices. La véritable force de la non-violence se trouve dans le nombre ». L'organisation est d'abord une tâche de « conscientisation ». Il s'agit de faire prendre conscience aux masses populaires à la fois de l'oppression qu'elles subissent et de leur capacité de combattre cette oppression. Organiser, c'est ensuite, à partir du dynamisme suscité par cette double prise de conscience, créer un mouvement qui permette aux masses populaires d'agir et de persévérer dans l'action. Il ne s'agit pas de construire des structures rigides qui tueraient toute spontanéité à la base. L'organisation du mouvement doit donner au peuple l'unité et la cohérence, mais aussi la souplesse et la capacité d'adaptation d'un organisme vivant. « Il faut une véritable organisation, affirme Chavez, une organisation vivante. Il faut que les gens marchent et qu'ils marchent avec discipline. Non pour qu'ils marchent au pas, ce n'est pas cela que je veux dire, mais pour qu'ils développent en eux un sens instinctif de l'action, de telle sorte que, le moment venu, ils n'aient qu'à se tourner pour frapper juste. Nous avons pour nous la mobilité et le rythme. C'est cette souplesse de mouvement qui est notre principal atout. On peut faire la comparaison avec un match de boxe : l'essentiel est de garder l'équilibre afin que les mauvais coups que vous recevez ne vous mettent pas k.o. et que vous soyez toujours prêt à tirer parti des fautes de l'adversaire. Plus que toute autre chose, c'est l'instinct qui nous permet d'attaquer nos adversaires dès que nous les voyons faire une faute. (...) C'est pour cela qu'ils nous appellent des Vietcongs. C'est comme la guérilla ». Parmi les tâches d'organisation, il s'agit de permettre aux nouveaux militants de s'entraîner à la pratique de l'action non-violente. « Les soldats doivent s'entraîner aux techniques de la guerre, remarque Chavez, et ceux qui combattent pour la justice sociale doivent s'entraîner à la non-violence ». Mais là encore, selon Chavez, cet entraînement ne saurait être théorique, il ne peut se faire que dans et par l'action. « Les hommes ne s'entraînent pas dans les écoles, devait-il nous dire, ils doivent s'entraîner sur le front de la grève ». Mais il n'en demeure pas moins que cet apprentissage direct de la non-violence sur les piquets de grève nécessite la présence d'un encadrement. Alors qu'on lui demandait comment il se faisait

que les gens restent non-violents dans des conditions très difficiles où il fallait faire face aux provocations constantes de leurs adversaires, Chavez répondit : « Cela dépend beaucoup de l'encadrement et de ceux qui mènent la grève ». La pratique de la non-violence demande, en effet, une discipline qui n'est pas spontanée. « La discipline, devait-il nous préciser, est un problème qui nous préoccupe particulièrement. Si je rassemblais des gens en leur disant : « Ecoutez, nous sommes tous non-violents, je vous assure que nous sommes tous non-violents », et si ensuite je me trouvais avec eux dans une situation de conflit, je ne sais pas jusqu'où irait la violence. C'est à ce moment-là que l'on commence à penser à la discipline ».

Chavez sait que, pour conquérir leur liberté, les ouvriers agricoles ne doivent pas tant combattre les mauvais sentiments que les propriétaires peuvent nourrir à leur égard, que lutter contre les structures économiques et politiques de la société à travers lesquelles les riches monopolisent tous les pouvoirs. C'est en acquérant un réel pouvoir que les opprimés peuvent faire échec aux oppresseurs. « J'ai réalisé, dit Chavez, que les propriétaires paraissaient aussi puissants simplement parce que les ouvriers n'avaient aucun pouvoir, et que, si ceux-ci parvenaient à acquérir quelque pouvoir, les propriétaires ne paraîtraient plus invincibles. Rien ne se passera, précise-t-il, tant que nous, les pauvres, ne pourrons créer notre propre pouvoir politique et notre propre pouvoir économique ».

Alors qu'il nous parlait de cette nécessité pour les pauvres de prendre le pouvoir, Chavez a voulu récuser d'avance les discours de ces moralistes qui sont prêts à discerner dans la volonté de puissance des pauvres un désir malsain fondé sur le ressentiment, la jalousie et la vengeance. « Avant tout, nous a-t-il dit, le pouvoir est bon, nous le pensons. Nous ne pensons pas que le pouvoir soit un mal. Pendant des générations, les puissants ont essayé de faire croire à ceux qui étaient pauvres et sans pouvoir que le pouvoir était un mal. Mais le pouvoir est un bien ; parce que, sans lui, vous ne pouvez rien changer. Il n'arrive rien ».

Il reste donc aux opprimés la tâche de construire leur propre pouvoir en s'organisant et en passant à l'action directe afin de contraindre les riches et les puissants à renoncer à leurs priviléges. Car ce n'est jamais de leur propre mouvement que les tenants du

désordre établi rendront justice à ceux qui en sont les victimes. Ils ne le feront que sous le poids d'une pression sociale suffisante pour les obliger à céder. Nous avons demandé à Chavez si la grève et le boycott qui avaient conduit aux accords de 1970, avaient réussi à cause de la pression qu'ils avaient pu exercer sur les propriétaires ou à cause de la conversion qui se serait opérée chez ses adversaires ; sa réponse fut sans équivoque : « Si nous avons réussi, ce fut grâce à la pression. Ce ne sont pas les propriétaires qui se sont « convertis » mais de larges couches de la population américaine : littéralement, des milliers de personnes ont eu l'idée de ne pas acheter de raisin afin de nous aider dans notre lutte pour la justice. Les propriétaires, non. Il faudra attendre longtemps avant qu'ils se convertissent. Il est très difficile de convertir les gens lorsqu'entre eux et nous il y a une question d'argent ». Ainsi donc, même si nous avons recours à la non-violence, notre adversaire restera le plus souvent insensible à la justesse de notre cause. Mais, en revanche, parce que nous avons eu recours à la non-violence, des couches de plus en plus larges de l'opinion publique se rallieront à notre cause et viendront renforcer la pression exercée sur notre adversaire. Par sa propre dynamique, la non-violence permet en effet de populariser la lutte que nous avons entreprise pour obtenir justice. Elle nous permet de gagner la sympathie d'un nombre de plus en plus grand de personnes qui seront prêtes à se mobiliser à leur tour dans l'action. « Quand, pour chaque action violente commise contre nous, explique Chavez, nous répondons par la non-violence, nous attirons peu à peu le soutien des gens. Nous avons une chance d'attirer vers nous d'autres gens qui se sentiront impliqués non parce qu'ils sont des travailleurs, mais parce qu'ils ont une conscience et qu'ils préfèrent qu'une solution non-violente soit apportée au problème ». Pour permettre à ceux qui ont été convaincus de votre bon droit de s'engager effectivement dans la lutte, il importe de leur offrir des moyens d'action qui soient à leur portée. « Toute la non-violence, dit Chavez, repose sur le fait de parvenir à ce que le plus grand nombre se trouve engagé dans une action. Et il est très difficile d'impliquer les gens dans une action à moins que ce que vous leur demandez ne soit très simple, très concret et très facile à faire ». A cet égard, le boycott est l'action qui offre les meilleures chances de rassembler le plus grand nombre de sympathisants.

Quant à notre adversaire, ce n'est généralement pas de plein gré mais seulement contraint et forcé qu'il acceptera de reconsiderer sa position. Ainsi Chavez nous a-t-il expliqué très concrètement pourquoi les propriétaires avaient dû accepter les exigences des ouvriers agricoles : « Prenons l'exemple du maire de notre ville : nous commençons à exercer une pression politique non-violente jusqu'au moment où il accepte d'écouter ce que nous avons à lui dire. Son comportement changera alors parce que c'est un bon politicien. Quand nous nous adressons à un patron, il ne se convertira pas car son cœur est trop attaché à l'argent, mais il sera tout de même disposé à traiter avec nous parce que c'est un bon business-man. Si vous interrogez le patron, il vous dira : « Qu'est-ce que je pouvais faire d'autres puisque mon raisin ne se vendait pas ? ».

Dès juillet 1967, Chris Hartmire notait que « les hommes d'Eglise avaient surestimé leur contribution à la lutte des ouvriers agricoles, croyant que la conversation raisonnable et la persuasion morale réalisaient ce qui, en fait, était accompli par la pression économique ». La vigueur des propos de Philip Veracruz, l'un des vice-présidents du Syndicat des Ouvriers Agricoles, montre assez qu'il n'entretient aucune illusion sur la possibilité de convertir les propriétaires en faisant appel à leur conscience. « Si un propriétaire pouvait faire travailler quelqu'un pour rien, affirme-t-il, il n'hésiterait pas à le faire. Sa conscience est toujours aveuglée par l'avidité et l'indifférence ; il est convaincu que la vie est un combat sans merci qu'il faut gagner à tout prix. Il est continuellement en guerre contre ses semblables. (...) Le fait qu'un propriétaire parle à son employé comme à un chien prouve suffisamment que l'un et l'autre n'ont pas le même pouvoir lorsqu'il s'agit de négocier. Aussi, un ouvrier ne peut-il pas faire entendre raison à son patron. Mais, unis dans un même syndicat, les ouvriers pourront sûrement obtenir justice en forçant les coffres-

forts des propriétaires ». L'exemple précis du **boycott** nous permet d'analyser quelle est exactement la nature de la force qui est mise en œuvre dans l'action non-violente. Si les propriétaires finissent par satisfaire les exigences des ouvriers agricoles, ce n'est pas parce qu'ils ont été convaincus de la justesse de leur cause, mais bien parce que l'action engagée contre eux leur fait perdre une quantité d'argent suffisamment importante pour qu'ils n'aient plus intérêt à poursuivre l'épreuve de force. C'est leur propre intérêt qui les amène à négocier et non pas l'intérêt qu'ils porteraient soudain au sort des ouvriers agricoles. Nous avons demandé à Jim Drake, l'un des premiers collaborateurs de Chavez, si l'action non-violente du syndicat avait pu « toucher le cœur des propriétaires ». Il nous répondit : « Certainement, nous avons pu toucher le cœur des propriétaires. Car leur cœur, c'est leur portefeuille et le boycott a pu effectivement toucher le portefeuille des propriétaires... ».

De même, si les propriétaires des chaînes de supermarchés ont accepté de retirer de leurs étalages le raisin « non syndiqué » et si, de ce fait, ils sont devenus des alliés objectifs des ouvriers agricoles contre les propriétaires, c'est aussi pour sauvegarder leurs propres intérêts. Soulignant l'efficacité du boycott organisé contre les supermarchés de la société **Safeway**, Chavez en explique ainsi la raison : « Cette chaîne de supermarchés, qui fait le jeu des patrons, réagit vivement parce qu'elle ne peut plus perdre notre argent. Même les propriétaires de **Safeway** n'aiment pas les ouvriers agricoles, ils aiment leur argent. Et maintenant, ils le réclament à grands cris... ».

Ces pages sont extraites d'un livre de J.M. Muller et J. Kalman, « Le Combat non-violent de César Chavez », à paraître à l'automne.

**ABONNEZ-VOUS ABONNEZ-VOUS ABONNEZ-VOUS ABONNEZ-VOUS ABONNEZ-VOUS ABONNEZ**

**COMBAT NON VIOLENT**

Hebdomadaire d'information sur l'action non-violente, B.P. 26, 71800 La Clayette.  
Abonnement : entre 50 et 100 F selon possibilités...  
C.C.P. 2756-34 R Dijon.

# I'EUROPE, puissance civile ou union militaire ?

Ce texte a fait l'objet d'une discussion au cours du colloque international qui s'est tenu à Bruxelles du 24 au 26 mars 1976, sur le thème : Les possibilités d'une défense civile dans l'Europe de l'Ouest. Il nous a paru intéressant de le porter à la connaissance des lecteurs français en général, pour qui l'Europe unie demeure bien souvent un souhait lointain, et à celle des militants et chercheurs non-violents en particulier, pour qui la dimension internationale de l'alternative non-violente est insuffisamment connue. Si, sur le plan de la recherche, de nettes convergences se sont dessinées à Bruxelles entre les représentants de l'Allemagne fédérale, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de la France, en revanche, sur le plan de l'action, peu de pays étaient en mesure de présenter un véritable mouvement non-violent, fondé sur une pensée politique clairement élaborée... Les militants de base manquent souvent de stratégie à long terme tandis que les chercheurs sentent qu'ils n'avancent plus guère, étant isolés et coupés de la base militante.

Le texte « Une non-violence politique » (publié par Alternatives Non-Violentes dans le n° d'avril 1976), pourra peut-être marquer une étape dans ce travail de rapprochement entre « militants » et « chercheurs ». Cependant, de nombreux points n'ont pu y être abordés, qui mériteraient d'y figurer ; ainsi en est-il du problème de l'Europe et de la défense européenne. A ce titre, le texte de Roland Vogt peut être une incitation à combler un manque, tant sur le plan de l'action commune que sur celui de l'étude théorique et historique.

Olivier Vial.

## LA COMMUNAUTE EUROPEENNE EN MARCHE VERS L'ETAT EUROPEEN

Du 5 au 7 février 1976 s'est tenu à Bruxelles le Congrès du Mouvement européen. But de cette énorme manifestation : porter devant la conscience du public les thèmes de l'Union européenne en 1980 et des élections au suffrage universel en 1978, lancer une vaste campagne au sein de la communauté européenne pour préparer ces deux étapes vers la création d'un Etat européen.

L'engagement de procéder à l'élection d'un parlement européen au suffrage universel figure depuis 1957 dans le traité de Rome. Après la déception de toutes ces années écoulées, les pionniers de l'Unité Européenne, associés dans le Mouvement Européen, virent leurs espoirs prendre un nouvel essor lorsque, à la conférence au sommet de Paris en 1974, les chefs de gouvernement de la Communauté fixèrent la date des premières élections européennes à mai 1978.

A la veille de la rencontre des neuf chefs de gouvernement à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1976, la date de ces élections semblait bien compromise, car les gouvernements n'avaient pu jusqu'alors parvenir à un accord sur le nombre et la répartition des sièges.

La forme parlementaire n'est certes pas la seule et unique forme possible, mais elle est une structure fondamentale qui permet au peuple de participer activement à la construction de l'Etat et au choix de son contenu politique. Sans elle, il ne sera pas possible de faire avancer l'union européenne dans un sens démocratique.

Mais, en même temps, un danger réel existe : derrière la dramatisation publique de la discussion sur les élections au suffrage universel, les futurs électeurs européens risquent de ne pas prêter suffisamment attention à d'autres orientations essentielles du processus d'unification parmi lesquelles **la transformation de la communauté civile et économique en un Léviathan militaire armé jusqu'aux dents.**

### Les fondements civils de la Communauté Européenne

D'après Johan Galtung, historien critique et pionnier de la polémologie en Europe, la Communauté européenne est une super-puissance en devenir qui a vu le jour à Bruxelles selon une formule constitutive entièrement nouvelle et non militaire. Souvenons-nous : l'impulsion essentielle qui fut donnée à la future communauté économique

europeenne est née d'un acte « antimilitariste ». Il s'agissait de la création du pool charbon-acier. L'idée astucieuse du plan Robert Schumann (créer un pool pour l'extraction du charbon et de la production de l'acier français et allemand), constituait, comme chacun sait, **à rendre impossible une nouvelle guerre franco-allemande** en se basant sur l'industrie des matières premières de ces deux pays, jugés essentielle à l'armement.

Contrairement au Royaume de Bismarck, par exemple, la Communauté européenne est une union « civile » par nature, et non une union obtenue par la force des armes. Si, autrefois, on disait : « La guerre est mère de toutes choses », on peut constater inversement aujourd'hui à propos de la Communauté européenne que l'aspiration à une paix stable devint, pour les peuples de armes. Si, autrefois, on disait : « La guerre est mère l'intégration civile et économique. Les expériences historiques de la guerre ont fait de la population européenne l'un des groupes humains les plus antimilitaristes du monde. Au contraire des U.S.A. par exemple, la Communauté européenne a encore en partie présentes à l'esprit les terribles expériences des deux guerres mondiales, dont elle a souffert personnellement.

La force de la C.E.E., dans sa forme actuelle, a donc des origines exclusivement civiles : c'est sur cette constatation que se fonde l'espérance de voir la Communauté européenne devenir une véritable **alternative** face aux Etats traditionnels et se développer en une puissance civile.

### L'Europe, puissance de paix

Historiquement, il est facile de montrer que le Mouvement Paneuropéen, courant idéologique qui contribua à nourrir au cours des dernières décennies le besoin d'une union européenne eut, dès le début, une orientation pacifique. Coudenhove-Kalergi, inspirateur de l'idée européenne dans la période de l'entre-deux-guerres, réclame, dans « Paneurope » la création des Etats Unis d'Europe, très précisément pour répondre à la guerre et à ses conséquences. Le mécanisme d'intégration conçu par lui prévoit, comme première étape, la formation de commissions de désarmement. Aujourd'hui, même des critiques sévères de l'Union européenne, comme Johan Galtung, admettent que cette union est déjà presque parfaite, du point de vue théorique des relations pacifiques entre

Etats, car les Etats membres ont réussi à se donner une structure de paix. Que ce soit là seulement une paix négative (définie négativement comme l'absence de guerre) ne doit pas être sous-estimé lorsque l'on considère l'histoire européenne des 150 dernières années.

Les Etats fondés sur la puissance des armes surent glorifier l'instrument de leur naissance (voir comment la militarisation de l'âme allemande, dans l'Allemagne unifiée par l'esprit prussien, s'exprime dans la devise : « Le sang et l'épée » - « Blut und Eisen »). La Communauté européenne, à l'inverse, n'a su que faire de son identité civile et des facteurs de paix qui ont permis sa naissance. De même que les U.S.A. furent conçus comme règne de la liberté et l'Union Soviétique comme règne de l'égalité, de même aurait-on pu aisément revendiquer pour la communauté européenne le concept de paix comme valeur directrice, ou encore propager l'idée que la Communauté européenne est le premier signe annonçant une ère de « civilisme »...

#### Division du travail CEE-OTAN

La chance de pouvoir réaliser un projet à partir de sa situation réelle s'offre à la CEE en tant que formation dépassant le cadre de l'Etat traditionnel, aussi longtemps qu'existe une stricte division du travail entre CEE et OTAN. Après l'échec de leurs plans visant à fonder une communauté de défense européenne, les forces politiques intéressées à l'unification de l'Europe de l'Ouest se sont sciemment abstenues d'élaborer de nouveaux plans militaires. Ce que l'on appelle « la sécurité militaire » fut laissé à la compétence de l'OTAN, tandis que la Communauté européenne prenait la responsabilité de garantir sa sécurité économique, sur son territoire et dans les régions où s'exerçait son influence. Il s'agit là d'une phase historique, unique en son genre, et qui dure encore, au cours de laquelle on pourrait tenter d'organiser pour l'avenir la séparation du Politique et du Militaire. Pour ce faire, il faut d'abord soumettre à la critique cette notion fabriquée de « sécurité militaire » et se pencher sérieusement sur les projets non militaires qui ont été développés pour permettre l'autodétermination des sociétés menacées militairement.

Les études polémologiques estiment avoir déjà montré qu'à l'ère atomique et à l'intérieur du système de menaces internationales, on ne peut avoir de sécurité en recourant à des moyens militaires. Du point de vue de la critique

idéologique, on peut faire encore la remarque suivante : les appareils militaires et les entreprises d'armements partagent en ceci le destin de toutes les institutions humaines qui sont nées de l'aspiration à une sécurité absolue : elles produisent le contraire, insécurité, coercition, apprentissage pathologique du savoir ; dans le pire des cas, la destruction de l'homme et de la nature, dans le meilleur des cas, l'éclatement d'une institution reposant sur une faute de construction. En Allemagne de l'Ouest, les représentants d'une science polémologique encore jeune furent eux-mêmes, pour la plupart, victimes de ce phénomène constaté avec justesse : en aspirant à une sécurité personnelle et institutionnelle, ils ont permis l'académisation et la dépolitisation des études polémologiques. A cause de cela, ils ne purent populariser les résultats de leurs recherches, si importants pour la survie de l'humanité. Une réelle popularisation aurait fait naître les désirs de changement, essentiels politiquement. Dans certains Etats de la Communauté européenne, plus petits, et dont les expériences dans le domaine politique et social furent plus heureuses, comme les Pays-Bas et le Danemark, il en va parfois autrement. Cela permet d'espérer que le retard pris dans le débat critique sur les idéologies de la sécurité au sein de l'OTAN et de la CEE pourra être rattrapé à temps et efficacement. On pourrait encore opposer à la militarisation de l'Europe une voie alternative susceptible de réussir.

#### La défense sociale, un projet d'autodétermination d'une puissance civile uest-européenne.

Un tel projet se trouve explicité en termes de polémologie par la notion de Défense sociale (« Défense civile » pour les Anglais et « Défense populaire » pour les Français). On entend par là la défense d'une société par des moyens non militaires contre une agression armée, provenant de l'extérieur ou de l'intérieur.

Le projet de Défense sociale est le résultat des efforts entrepris pour tirer, à partir d'expériences historiques fragmentaires de résistance non-violente, des stratégies reposant sur des formes de lutte non militaire ; ces formes de lutte permettent à une société parfaitement démocratisée de défendre sans violence, mais avec efficacité, sa constitution, ses institutions et ses modes de vie sociaux contre un agresseur utilisant la violence. Les études de cas faites en Europe dans ce but portent

sur le Ruhr-Kampf (1), le Kapp-Putsch (2), la résistance en Norvège, au Danemark et en Hollande contre l'occupation nazie et la tentative de mise au pas du National Socialisme (Quisling en Norvège, par exemple). Mais c'est l'analyse de la résistance en Tchécoslovaquie, après l'invasion des cinq Etats membres du Pacte de Varsovie, en août 1968, qui est la plus instructive.

C'est seulement comme **alternative à la défense militaire** que la défense sociale peut être efficace et peut contribuer à nous faire sortir de la situation sans issue imposée par le système de menaces internationales, qui provoque un gaspillage énorme d'argent et d'énergie. En même temps, ce projet pourrait, dans un Etat qui s'engagerait seul sur la voie du désarmement, aider la population à surmonter la crainte profondément enracinée de sa vulnérabilité. « Alternative » signifie que la défense sociale ne peut opérer comme complément de la défense militaire dans un conflit donné ; cela signifie aussi qu'elle ne revendique aucune des fonctions que les stratégies militaires prétendent remplir.

Tandis que la défense militaire est traditionnellement attachée au principe territorial (défense du territoire), la défense sociale part du principe que l'invasion de troupes étrangères sur son territoire n'est nullement synonyme de « soumission » : même en présence de militaires étrangers, et sans recourir à des moyens armés, on peut défendre efficacement les institutions sociales, les modes de vie et les projets de développement de la société. A la base de cette constatation, il y a un concept-clé qui se différencie dès le départ du concept des théoriciens militaires et de celui des stratégies de la guérilla : les tenants des projets de défense sociale pensent que l'exercice du pouvoir sur une population n'est possible que lorsque celle-ci est prête à collaborer avec celui qui aspire au pouvoir ou veut le conserver. Ce jugement est plus réaliste que le slogan à la mode : « Le pouvoir est au bout des fusils ».

En affirmant cela, la branche de la polémologie qui étudie les possibilités d'une défense sociale, ne fait qu'appliquer aux cas des conflits externes une constatation que le mouvement ouvrier international a faite dans son combat d'émancipation : par la méthode du refus ou de la non-coopération, on obtient à la longue bien plus que par la force militaire ou paramilitaire tout en épargnant considérablement les vies humaines et en diminuant les coûts sociaux. Voici plus de 100 ans

que les Etats nationaux sont en retard sur le progrès « civilisateur » que représente la stratégie du mouvement ouvrier, qui va de la destruction des machines à la grève.

La Communauté européenne est (encore) une formation civile ; en tant que telle, elle pourrait aussi amener ses habitants à abandonner l'idéologie nationale étriquée, dans la mesure où elle leur démontrerait la possibilité de résoudre les conflits, à l'intérieur comme à l'extérieur de la société, sans recourir à la violence. Pour cela, il faudrait renoncer en premier lieu à s'adjointre une aile militaire.



### Tendances à la militarisation de la CEE

Des politiciens influents, mandatés par de puissants groupes industriels, sont présentement sur le point de transformer une communauté européenne jusqu'à maintenant civile, en son exact contraire. S'ils y réussissent — et sans l'intervention massive des forces d'opposition, ils réussiront sûrement à s'imposer — la communauté européenne, déjà sur le point de devenir un Etat (Etat, au sens donné par Max Weber de « Monopole de l'exercice légitime de la violence »), se fondera, comme les grandes puissances traditionnelles, sur une dénaturation des finalités de l'Etat : l'augmentation de la puissance **relative** motivée par l'aspiration à une sécurité **absolue**, évacuera immédiatement des institutions le but communautaire : la Paix — celle-ci étant définie comme l'absence de violence au niveau des personnes et des structures, l'absence d'injustice sociale.

La militarisation de la CEE, présentée élégamment comme un élargissement de la Communauté européenne sur le plan de la sécurité, est réclamée depuis fin 73 par des politiciens conservateurs de plus en plus ouvertement agressifs. Fin 1973 : cette date n'est pas tellement surprenante car, à cette époque, l'Europe de l'Ouest fait l'expérience de son impuissance devant la troisième guerre du Proche-Orient et devant le chantage exercé par ses fournisseurs de matières premières (crise du pétrole). Ces crises ont été maîtrisées dans une certaine mesure et ont eu pour effet de ramener toutes les discussions à un seul et même thème : la prise en charge par les Européens de l'Ouest d'un rôle régulateur au Proche-Orient. Le sujet prit une dimension européenne lors du Conseil du 25 juin 1975 quand la commission se prononça sur la future union ouest-européenne. Y fut proposée, entre autres choses, la création d'une Agence Européenne d'Armement. Une sous-commission du Parlement européen adopta le 15 décembre 1975, une résolution dans laquelle était réclamé un effort particulier dans le domaine de la défense. Une très forte majorité (44 pour, 11 contre, 1 abstention) se prononça au cours de la séance en faveur d'une agence européenne d'armement, telle qu'elle était proposée dans le rapport de la commission sur l'Union européenne. Même le rapport Tindemans sur l'Union européenne, publié en janvier 1976 et adressé au Conseil européen, place cette exigence au centre des réflexions sur la sécurité de la future union politique

ouest-européenne. Dans son rapport le président belge conservateur, expose ouvertement les raisons qui l'amènent à réclamer la création d'un pool d'armement européen. Ce rapport est très important parce qu'il servira de référence pour l'avenir de la politique conservatrice de l'Europe...

« Voici ce que je propose au vote du Conseil : la « coopération dans la production d'armements pour faire « baisser le coût de la défense, accroître l'autonomie « de l'Europe et la compétitivité de son industrie. Les « efforts actuels pour créer, sur la base de programmes « communs, une organisation qui permettrait une stan- « dardisation de l'armement, auraient des conséquences « importantes sur la production industrielle des pays « européens membres de l'OTAN. Mais alors, il devien- « drait plus urgent de pratiquer, dans le cadre de l'Union « européenne une politique industrielle commune dans « le domaine de la production d'armements. »

Cette partie du rapport Tindemans fut approuvée à une écrasante majorité par le Congrès du Mouvement européen dans sa résolution finale du 7 février 1976. Le Mouvement alla même jusqu'à exiger que la standardisation et la production commune des armes soient mises en œuvre dès 1976. Grâce à l'intervention des Jeunes Fédéralistes Européens, le Congrès accepta au dernier moment d'ajouter cette formule : « La politique de défense doit être soumise au contrôle du Parlement Européen ». Mais il ne faut pas espérer que ces compétences soient transmises à l'actuel parlement. Ceci mis à part, il sera déjà trop tard en 1978 pour contrôler sérieusement le complexe militaro-industriel... La question de savoir s'il y aura ou non militarisation de l'Europe est déjà résolue à l'avance. Dans l'allocution très remarquée qu'il a faite au congrès de Bruxelles, en février, Willy Brandt propose que le Parlement européen élu au suffrage universel devienne une assemblée constituante permanente, en clair, une assemblée qui siégerait continuellement et définirait la constitution européenne. Mais, si déjà en 1976, on réalise les exigences du rapport Tindemans dans la précipitation préconisée par le mouvement européen, les faits auront alors acquis une telle force normative qu'il ne restera à l'assemblée constituante aucune latitude pour trancher une question aussi fondamentale : la Communauté européenne doit-elle rester une puissance civile ou devenir un Etat militarisé ?

Les expériences nationales prouvent qu'il est terri-

blement difficile de soumettre l'industrie des armements au contrôle d'un Parlement. Les grands trusts de l'armement ont parfaitement réussi à échapper au contrôle parlementaire et à se soustraire à la critique publique. Une preuve saisissante de ce phénomène nous est fournie par l'exemple du projet ruineux de l'avion de combat MRCA à fonctions multiples et à géométrie variable (3). Ceux qui recommandent une intégration militaire et industrielle de l'Europe de l'Ouest disent ordinairement qu'une harmonisation et une standardisation des armements permettront à l'ensemble des Etats européens de faire des économies. Cette argumentation néglige pourtant la dynamique propre de l'escalade, nécessairement inhérente à une force européenne de combat, qui serait prête à intervenir efficacement dans un vaste secteur.

La doctrine de sécurité en vigueur dans les plus puissants pays européens de l'OTAN ainsi que les considérations du coût de son application, inciteront une force militaire ouest-européenne indépendante à se munir de l'arme atomique. Ceci conduira inévitablement, après examen sérieux, à la rupture des négociations sur la limitation des armements, au durcissement des fronts Est-Ouest et à l'intensification des efforts du Pacte de Varsovie pour accroître son potentiel de guerre.

#### Alternatives et stratégies

En soi, la possibilité de créer du neuf (l'Union européenne), devrait inciter les contemporains intéressés, voire engagés politiquement, à développer des propositions alternatives, face aux grands Etats traditionnels tels que les USA et l'Union Soviétique ; ceux-ci sont devenus des Dinosaures armés jusqu'aux dents qui ne ménagent pas leurs efforts pour assurer au genre humain un destin identique à celui de ces gros reptiles (race disparue : armure trop lourde, cerveau top petit !).

Mais si on regarde autour de soi, le résultat est lamentable. Dans la mesure où ils perçoivent les exigences provoquées par l'étatisation grandissante de la communauté européenne, les partis politiques, comme d'ailleurs leurs mouvements de jeunesse, souffrent surtout d'une incapacité fondamentale à exercer leur pensée dans des perspectives historiques et politiques, pour saisir la conjoncture présente. Les jeunes technocrates de la

« Realpolitik » imitent les politiciens professionnels, accrochés à leur horizon national et quotidien, parce que c'est là leur unique chance de voir inscrite dans les annales de l'histoire contemporaine la part qu'ils ont prise à l'amélioration de la société et de ses statuts. Manifestement, les seuls à maîtriser la problématique dans toute sa complexité et à penser en termes d'alternatives, sont les jeunes fédéralistes européens.

En attendant, les espoirs de voir se développer une stratégie pour un projet de puissance civile européenne ne peuvent se tourner vers les instances régulatrices traditionnelles. N'attendons surtout pas que l'Europe hyperbureaucratisée, incarnation d'une pensée harmonisatrice devenue égocentriste, développe des alternatives radicales. Cette estimation est malheureusement toujours confirmée lorsque l'on étudie les positions des différentes instances européennes, y compris du Parlement, sur le passage du rapport Tindemans qui traite de la sécurité.

En tous cas, les chances de pouvoir arrêter ou renverser le processus de transformation de l'Europe en un Léviathan militaire résident dans un effort réel pour donner une dimension européenne aux mouvements de résistance régionaux. Ceci ce produit déjà partiellement quand des paysans et des ouvriers s'opposent avec succès sans recourir à la violence à l'extension d'un camp militaire au Larzac. Des groupes écologiques, en liaison avec la population de toute une région, s'opposent aux grands projets industriels et aux installations nucléaires nuisibles à l'environnement (cf. l'exemple des initiatives prises par les habitants des pays de Bade, d'Alsace et de Suisse à Marckolsheim, Wyhl, Fessenheim et Kaiseraugst). De tels groupes engageront peut-être le combat contre la militarisation de la communauté européenne dès qu'ils auront compris ceci : la menace que fait planer le complexe militaro-industriel sur les possibilités de développement et de survie des peuples ouest-européens est à prendre au sérieux, au même titre que les dangers découlant d'une sur-industrialisation et d'une urbanisation totale de l'Europe.

Dans tous ces cas, l'élaboration nécessaire d'un programme de transformation ne pourra se faire qu'à certaines conditions :

— Rassembler les expériences de résistance et les succès obtenus dans différentes régions européennes, pour

- en faire la base d'une explication plus approfondie des conséquences de la militarisation en Europe.
- Faire naître la conscience d'une alternative possible.
  - Trouver le moyen de donner au potentiel de résistance populaire les structures nécessaires pour une lutte politique.

Roland VOGT

Chercheur en Sciences Politiques  
à l'Université de Berlin.  
Militant « Juso » (Jeunes Socialistes).

Traduction O. Vial et E. L'hardon

(1) **Ruhr-Kampf**: La bataille de la Ruhr. En 1923, les Allemands ont opposé une résistance non-violente à l'occupation de la Ruhr par les Français et les Belges.

(2) **Le putsch de Kapp**: en 1920, en Allemagne, Kapp tenta un putsch qui fut mis en échec par la grève générale des ouvriers.

(3) « **Le projet MRCA** (Multi-Role-Combat-Aircraft) est né en 1971. Sa réalisation est assurée par la société germano-italo-britannique Panavia, formée en coopération par les firmes aéronautiques Messerschmitt-Boelkow-Blohm (42 %), British Aircraft Corporation (42 %) et Aeritalia (16 %). Il s'agit d'un biréacteur supersonique à flèche variable (les ailes se repliant le long du fuselage à grande vitesse pour se redéployer à l'atterrissement ou au décollage), pour des missions de pénétration lointaine à basse altitude et de défense aérienne... Le gouvernement ouest-allemand a décidé, le mercredi 7 avril, de commencer à partir de juillet 1976, la production en série de l'avion de combat à missions multiples MRCA... L'Allemagne fédérale construira 322 avions, la Grande-Bretagne 385 et l'Italie 100. Le premier appareil allemand sortira en 1979. Le coût de l'opération est estimé à environ 40 milliards de DM (environ 75 milliards de francs). Le programme concerne 350 sociétés et 25 000 ouvriers. Dans la phase intense de production, il occupera 70 000 salariés... Survenant après l'abandon de la France de son projet de biréacteur ACF au profit de la construction du monoréacteur Mirage Delta-2000, la décision commune de Bonn, Londres et Rome de lancer la fabrication en série de toutes les versions du MRCA sonne le glas d'un projet de coopération européenne à quatre... » (Le Monde, 9-4-76)

## Trois ans, déjà ...

Avec ce numéro 18, *ALTERNATIVES NON-VIOLENTE* achève sa troisième année d'existence. C'est en effet en juin 1973 qu'un premier projet fut ébauché et envoyé à des centaines de sympathisants possibles ; c'est en octobre 1973 que, grâce à près d'un millier d'abonnements, sortit notre premier numéro... Trois ans, dix-huit numéros : c'est le moment de faire un premier bilan et de réfléchir un peu sur l'avenir.

La revue se définit comme une « revue de recherches et de confrontations sur la non-violence ». Une bonne manière de faire le bilan, c'est donc de vérifier si le contenu de ces dix-huit numéros correspond bien à cette définition : y a-t-il, ou non, fraude sur la marchandise, publicité mensongère, affichage malhonnête ? Voici notre opinion, très partielle, bien sûr. Il faudra donner la vôtre...

Une revue de « recherches » : tout le monde aujourd'hui se dit « en recherche », et celui qui prétend avoir « trouvé » se fait vite traiter de naïf simpliste ou de dogmatiste ! Nous-mêmes sommes les premiers à affirmer que la non-violence est une recherche à poursuivre (et même, sur bien des points, à commencer) beaucoup plus qu'une solution miracle à proposer. Dès l'éditorial de notre numéro 1, nous affirmions : « Au moment où la violence s'abat sur le Chili et le Moyen-Orient, il nous semble peu honnête d'annoncer la bonne nouvelle d'une « alternative non-violente »... Nous posons d'abord l'exigence de la lutte pour la justice, mais nous doutons de la violence comme moyen de libération, à notre époque surtout, et certaines tentatives nous encouragent à chercher

dans la direction de ce qu'on appelle la « non-violence »... Là est notre premier objectif : amener le plus possible de personnes engagées dans les luttes de libération à chercher avec nous... Cet objectif, nous l'avons gardé : beaucoup de gens (lecteurs, auteurs d'articles, personnes interviewées) qui ne se seraient pas intéressées à « la non-violence » définie comme une doctrine totale offrant des solutions toutes faites, ont accepté de considérer la non-violence comme une recherche de solutions nouvelles à certains problèmes de notre temps.

Ces problèmes, quels sont-ils ? Disons tout de suite que ce ne sont pas tous les problèmes qui peuvent se poser aux hommes, aux sociétés, à l'humanité... La non-violence n'est pas pour nous une sorte de philosophie universelle ayant son mot à dire sur tout et n'importe quoi : il suffirait alors de prendre n'importe quel sujet (même très intéressant) et de le traiter en répandant le mot « non-violence » sur toute la surface du texte pour faire un article publiable par la revue. Le souci d'une certaine spécificité nous tient à cœur : nous n'avons pas à faire (plutôt mal) ce que d'autres font mieux ailleurs. Cette position ne serait étroitesse de vue que si nos lecteurs n'avaient rien d'autre à lire que notre revue ! Ce qui, heureusement, n'est pas le cas... Le champ des questions où les non-violents peuvent mener une recherche spécifique est d'ailleurs assez large pour alimenter chaque année six numéros de cette revue ! Il se peut inversement qu'une recherche intéressante de près la nôtre, sans que pour autant le mot « non-violence » y soit prononcé...

L'expression « revue de recherches » désigne généralement des revues sérieuses, intellectuelles, difficiles à lire... Et il est vrai que c'est le cas de la nôtre, on nous le reproche parfois. Mais regardons de plus près : les articles vraiment difficiles à lire en raison du vocabulaire utilisé ou des connaissances exigées sont très peu nombreux ; seuls

les articles de E. Duval, dans le numéro 2, et de Paul Virilio, dans le numéro 7, nous ont été explicitement reprochés ; les autres ne demandent qu'un sérieux effort d'attention et de concentration, et nous refusons de croire que cela n'est possible qu'aux « intellectuels ». Il faudrait une bonne fois en finir avec l'anti-intellectualisme de certains milieux « militants » où, dès que l'on s'écarte des slogans simplistes, des évidences rabâchées et des indignations collectives, on se fait accuser de faire de l'élitisme. On tombe ainsi dans le piège de l'idéologie dominante qui, pour organiser selon ses intérêts la société, nous a inculqué l'opposition action/réflexion, manuel/intellectuel, etc... En tous cas, aujourd'hui en France, au point où en sont les militants qui se disent non-violents ou sympathisants, ce ne sont ni les « intuitions », ni les « mobilisations », ni les « terrains de lutte », ni même les organisations et les organes d'expression qui manquent le plus : ce sont les outils de réflexion, de formation, tout ce qui permet de passer du slogan à l'analyse et de l'indignation individuelle à la stratégie collective. Notre revue voudrait être un de ces outils, parmi d'autres.

Nous nous définissons aussi comme « revue de confrontations », et sur ce point le bilan ne semble pas très positif : les différentes positions qui se sont exprimées dans la revue se sont beaucoup plus juxtaposées que confrontées. A l'exception de l'article de V. Laure, dans le numéro 2, aucun article n'a suscité une « réponse », une réfutation, une réaction critique... Le fait que nos numéros sont centrés sur un seul sujet rend difficile une telle confrontation : car beaucoup de temps passe avant que ce même sujet puisse être repris. L'ouverture d'une rubrique « courrier des lecteurs » permettrait-elle de répondre à ce besoin ? Ce n'est pas sûr : la confrontation des idées et des perspectives différentes ne consiste pas à donner à chacun (d'une manière un peu démagogique) la possibilité de dire qu'il est d'accord avec un tel ou en désac-

cord avec tel autre ; car cela ne fait guère avancer la recherche... Il faut que cet accord ou ce désaccord puisse être assez longuement argumenté, introduire des apports nouveaux dans le débat, donne au lecteur les éléments pour juger par lui-même. Sinon c'est de la polémique inutile, non de la confrontation. Plus qu'un « courrier des lecteurs », c'est donc une Tribune Libre qui remplirait cette fonction.

La polémique, il semble que les lecteurs de notre revue ne soient guère portés à en faire ! Par deux fois au moins, en effet, nous avons publié des textes d'un ton assez virulent, sans recevoir la moindre réaction : c'était l'article de Mabille dans le n° 5-6 intitulé « Le parti écologique aura-t-il un service d'ordre ? » et la « Tribune Libre » de M. Hanniet, dans le n° 8. Sans doute aucun lecteur ne s'est senti visé...

Une autre raison qui explique l'absence de véritable « confrontation » dans nos colonnes, c'est que, tous comptes faits, elles sont beaucoup plus remplies par des informations que par des prises de position. La recherche non-violente en effet, même si elle est encore peu développée en France, s'appuie sur un certain nombre d'expériences passées ou actuelles qu'il faut d'abord faire connaître : Sicile, Espagne, Amérique du Sud, Irlande, Finlande, Italie, et surtout Afrique et Inde ont été plus ou moins longuement évoquées dans nos numéros, sans parler des luttes actuelles de César Chavez et du Larzac. Si l'on ajoute à tous ces articles ceux qui, traitant de notre pays, donnent davantage d'informations qu'ils ne proposent de « solutions », on comprendra que la part de « confrontation » y soit finalement si peu importante.

Dans tout ce travail d'information, nous avons soin de ne pas recouper inutilement ce que fait Combat non-violent : nous n'avons ni l'intention, ni la possibilité d'être sur l'actualité immédiate. Rares sont les papiers qui, publiés par nous, auraient

aussi bien pu l'être par C. N.-V. Peut-être certaines interviews, à la rigueur... Mais, dans l'ensemble, nos lecteurs communs nous perçoivent beaucoup plus comme complémentaires que comme concurrents, et c'est bien dans cet esprit que nous entendons continuer.

Une autre manière de faire le bilan, c'est de passer en revue les thèmes que nous avons abordés. Certains de nos lecteurs étant récents, voici un rapide récapitulatif :

1. Antimilitarisme, insoumission, non-violence.
2. Non-violence et révolution prolétarienne.
3. Syndicalisme et non-violence - Luttes exemplaires en Sicile.
4. Pourquoi la non-violence ?
- 5-6. Pour une révolution culturelle.  
Luttes non-violentes en Espagne et Amérique latine.  
Interview de R. Chapuis (alors secrétaire national du PSU).
7. Armée et socialisme.
8. Une stratégie du changement.
- 9-10 L'Afrique de la non-violence.  
Interview de J. Moreau (CFDT).
11. Femmes.
12. Autogestion-Révolution-Non-violence : table ronde avec Garaudy, Chapuis, Leduc, Paillet, Besson, Bollardiére, Debrach et Muller.
13. Inde : non-violence d'hier et d'aujourd'hui.  
Le mouvement des femmes prostituées.
14. Déséquilibres et gaspillages mondiaux.  
Energie nucléaire : pour quelle société ?  
Energie et mythes économiques.  
Le tribunal militaire de Lyon.
- 15-16. Pour le socialisme autogestionnaire : Une non-violence politique. (Texte d'orientation politique du MAN.)
17. Pour une autre défense.

A part le numéro 14 et le présent numéro 18, tous nos numéros ont été centrés sur un seul thème principal, même si parfois certains papiers, pour des raisons d'actualité, se sont glissés dans un ensemble où ils n'avaient pas leur place. Cette formule du numéro par thème présente l'avantage de nous donner un fil conducteur pour chercher et choisir les articles ; elle fournit au lecteur des sortes de « dossiers de travail » sur une question ; elle facilite la diffusion de notre revue, par-delà ses lecteurs ordinaires, à tous ceux que le thème traité intéresse plus spécialement : c'est ainsi que, par exemple, les numéros 11 et 12 ont été assez vite épuisés. Mais cette formule a aussi pas mal d'inconvénients : elle empêche qu'un thème traité soit repris immédiatement par ceux qui voudraient réagir « à chaud » ; elle est difficile à concilier avec les conditions très « artisanales » qui sont celles de notre travail : même si des idées pour un numéro sont lancées trois ou quatre mois avant sa sortie, ce n'est souvent qu'au dernier moment que nous savons exactement ce qu'il contiendra ! Renoncer, de temps en temps, au numéro à thème unique, nous permettrait plus de souplesse : peut-être pourrions-nous alors traiter certains sujets dont nous portons le projet depuis trois ans mais qui n'ont jamais suscité de contributions suffisamment étoffées pour remplir un numéro entier ! C'est ainsi que, dès le numéro 1, nous annoncions parmi les « numéros en projet » : éducation et non-violence ; militer, mais comment ? Projets non réalisés, faute d'offres d'articles...

Un autre de nos projets, qui nous tient toujours très à cœur, était de faire sortir la non-violence de son ghetto, et d'y intéresser tous ceux qui luttent dans le même sens que nous, y compris ceux que le mot « non-violence » gêne et ceux qui y sont hostiles. Devant chaque article, chaque numéro, nous nous inquiétons de savoir s'il sera intéressant et lisible même pour quelqu'un qui n'a jamais entendu parler de non-violence et qui le

trouve par hasard, dans une librairie ou chez un ami. D'où notre tendance à écarter les débats purement internes aux mouvements non-violents et à privilégier au contraire les débats entre non-violents et ceux qui ne le sont pas.

Cette ouverture, c'est par des débats, des tables rondes, des interviews que nous l'avons réalisée, beaucoup plus que par des articles proprement dits. Sans tomber dans le culte du « notable », il faut bien dire que la liste des « personnalités » politiques ou syndicales qui ont accepté de s'exprimer dans nos colonnes est l'indice d'un réel « déblocage » vis-à-vis de la non-violence : André Jeanson (n° 3), Robert Chapuis (n° 5-6 et 12), R. Garaudy (n° 7 et 12), Sally N'Dongo (n° 9-10), Jacques Moreau (n° 9-10), Louis Besson, Victor Leduc, Marc Paillet (n° 12), Gisèle Halimi (n° 12), Jacques Chonchol, ancien ministre d'Allende (n° 14), Claude Bourdet, Alain Joxe (n° 17), etc...

Ce bilan ne serait pas complet s'il ne s'achevait par quelques chiffres sur notre tirage et nos finances. Chaque numéro est tiré à 2 700 exemplaires environ. Le nombre des abonnés atteint les 1 600, mais n'augmente que très lentement. Les autres exemplaires sont diffusés par des librairies, des groupes militants, ou partent en service de presse et en publicité ; nous continuons à vendre les numéros longtemps après leur sortie. Plus de 300 exemplaires partent à l'étranger, surtout en Belgique et en Suisse, mais aussi dans trente pays du monde entier, jusqu'au Japon et en Argentine.

La situation financière est saine : pas une fois, en trois ans, nous n'avons eu besoin de lancer un appel au secours pour survivre. C'est que tous les collaborateurs de la revue sont bénévoles et que nous recevons un certain nombre d'abonnements de soutien. Cependant, cet équilibre est précaire : le papier augmente sans cesse, la nouvelle législation sur la Presse va nous assujettir à la TVA, les frais postaux vont augmenter... Faudra-

t-il augmenter encore l'abonnement ? Nous voudrions l'éviter : il nous faudrait plusieurs centaines d'abonnés supplémentaires pour être vraiment à l'abri. Or, il y a tout un travail de prospection, de publicité, de démarches auprès des libraires, que nous n'assurons pas et que des lecteurs pourraient assez facilement prendre en charge. Ainsi, il n'y a en France que vingt-six villes où notre revue est vendue en librairie. Voilà une manière concrète de nous aider... Une autre manière consisterait à alléger nos travaux de secrétariat en vous réabonnant sans attendre les rappels, dès que la bande d'envoi signale la fin de votre abonnement.

Si la lecture de ces quelques pages vous laisse l'impression que nous sommes très contents de nous et ne percevons pas les limites et les insuffisances de notre revue, c'est une erreur : les points noirs nous apparaissent très clairement aussi, mais nous comptons plutôt sur vous pour nous les signaler ! Voici, en attendant, quelques-uns de ceux que nous voyons :

— les illustrations (dessins, photos) ne sont pas assez diversifiées et pas assez nombreuses. Nous manquons de propositions dans ce domaine.

— Notre réseau de relations et de collaborateurs reste assez étroit : nous passons sûrement à côté de nombreux documents intéressants, faute d'avoir quelqu'un qui nous les signale et nous les envoie... Il y a, notamment à l'étranger, de nombreux articles qu'il serait intéressant de traduire et que nous ignorons.

— Nous sommes assez souvent obligés, pour respecter les délais, de publier des articles que, nous n'avons pas vraiment eu le temps de discuter entre nous. Certains devraient même être renvoyés à leurs auteurs pour qu'ils les allègent, les rendent plus clairs, plus lisibles... Et le temps nous empêche de le faire. Or, nous n'avons que 36, 44 ou 48 pages tous les deux mois : une politique de qualité et de « concision » s'imposerait donc davantage.

— Nous connaissons assez mal notre « public » ; certes, nous n'avons absolument pas du journalisme cette conception démagogique qui consiste à faire une revue en fonction des désirs des lecteurs, et c'est pourquoi nous n'avons fait ni « courrier des lecteurs » ni enquête sur nos lecteurs. Cependant, après trois ans, il nous semble nécessaire de modifier un peu cette position et de chercher à savoir qui sont ceux qui nous lisent, pourquoi et ce qu'ils attendent d'A.N.V.

C'est pourquoi nous aimerais que le plus grand nombre d'entre vous répondent au questionnaire détachable placé dans ce numéro. Cela pourra nous aider à prévoir l'avenir. Pour être tout à fait honnêtes, précisons que l'avenir immédiat, lui, est déjà prévu : en octobre, nous publierons un dossier sur la Non-violence en Amérique latine ; nous l'avions prévu pour juillet, mais il nous a semblé plus intéressant de le retarder pour l'étoffer et le travailler sérieusement afin d'en faire un numéro de qualité, largement diffusable. En décembre, nous réaliserons le projet annoncé dans l'éditorial du n° 15-16 : publier un certain nombre de critiques et de commentaires du texte *Une non-violence politique*, texte d'orientation politique du MAN. Ce sera une occasion de remplir ce rôle de « revue de confrontation » que nous n'assurons pas encore suffisamment, semble-t-il.

Remplissez donc le questionnaire tout de suite, sinon vous allez l'oublier ! Et pendant que vous y êtes, joignez-y votre réabonnement si vous êtes de ceux, très nombreux, dont l'échéance arrive en été.

Merci d'avoir lu ce bilan jusqu'au bout !

Christian Delorme  
Georges Didier  
Christian Mellon.

## SESSIONS

Le groupe de Lyon du M.A.N. organise deux sessions de formation cet été, à Saint-Just-en-Bas (petit village du Forez) :

- Du 26 au 31 juillet : « Initiation à une non-violence politique », avec la participation de Jean-Marie Muller.
- Du 1<sup>er</sup> au 6 août : « Militarisation de la société française et passage au socialisme » :  
Avec la participation d'Olivier Brachet (auteur du livre « La France militarisée », Ed. Le Cerf) ; de nombreuses personnes ont également été invitées.

### Plan proposé :

#### 1 - Etude du phénomène de la militarisation :

- les ventes d'armes ;
- la militarisation de l'économie ;
- la militarisation du domaine social.

#### 2 - Quelle stratégie de lutte contre la militarisation ?

- contrôle ouvrier des productions d'armement ;
- contrôle populaire de la politique de défense ;
- organisation du syndicalisme au sein de l'armée.

#### 3 - L'alternative : militariser la société ou civiliser la défense :

- quelle stratégie de transarmement ?
- le groupe de travail sur la défense populaire non-violente.

Renseignements et inscriptions : M.A.N., 68, rue Mercière, 69002 LYON.

**La porte du virage** (15, Grande Rue, 60730 Ully) :

- 7-15 août : Vivre en communauté.
- 21-22 août : Découverte de la non-violence.
- 4-5 septembre : Découverte de la non-violence.

**Le CUN du Larzac** (La Blaquèrerie, 12230 La Cavalerie) :

- 25-31 juillet : Initiation à la non-violence.
- 5-12 août : Bible et Défense.
- 15 au 22 août : Non-Violence et Politique (session du MAN).

**Les Circauds** (Oyé, 71610 Saint-Julien-de-Civry) :

- Première quinzaine d'août : Initiation à la non-violence.
- Deuxième quinzaine d'août : Session de formation sur les principes de base de l'**économie** ; analyse économique de la société capitaliste.
- 1-11 septembre : Défense populaire non-violente : une défense pourquoi ? Une défense de quoi ?

**Hambourville** (près de Rouen) :

- 6-12 septembre : Etude et popularisation de la défense populaire non-violente. (Renseignements : MAN Le Havre, 62, rue du Général-Sarrail, 76600 Le Havre.)

## alternatives non violentes

### ABONNEMENTS

France : 30 F - Etranger : 35 F - De soutien : 50 F

Belgique : 200 FB - Suisse : 18 FS - Par avion, nous consulter

Chèques, mandats C.C.P. 2915-21 Lyon.

Adresse : 3, rue Lemot, 69001 Lyon. Tél. (78) 28-18-45

Comité de Direction : Christian DELORME, Georges DIDIER,  
Christian MELLON.

Directeur de Publication : Georges DIDIER.

L'abonnement (1 an) vaut pour six numéros. Précisez toujours à partir de quel n° vous désirez commencer.

On peut s'abonner à partir du :

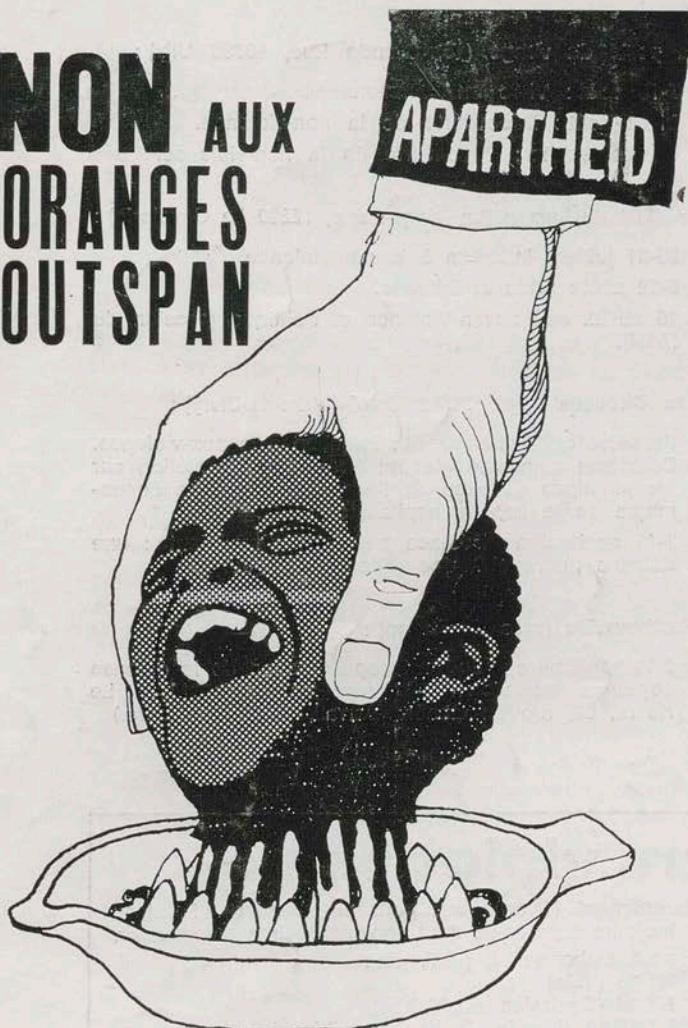
- N° 13 (Inde)
- N° 14 (Centrales nucléaires)
- N° 15-16 (Une non-violence politique)
- N° 17 (Problèmes de défense)
- N° 18.

### Numéros en projet :

N° 19 (octobre) : Amérique latine.

N° 20 (décembre) : Débat sur le n° 15-16.

# NON AUX ORANGES OUTSPAN



CAMPAGNE ANTI-OUTSPAN

46, rue de Vaugirard  
75006 PARIS COCIAA

## sommaire

### Editorial

1

A propos des renvois de livrets militaires  
**REFLEXIONS SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE**, par Olivier VIAL

3

Histoire d'un boycott réussi :  
**LA CAMPAGNE ANTI-OUTSPAN EN HOLLANDE**

18

**QUAND CHAVEZ PARLE DE NON-VIOLENCE**, par Jean-Marie Muller et Jean KALMAN

31

**L'EUROPE, PUISSANCE CIVILE OU UNION MILITAIRE ?** par Roland VOGT

36

**TROIS ANS, DEJA ...**

Bilan des trois premières années de la revue, par C. Delorme, G. Didier, C. Mellon

42

**ENQUETE SUR NOS LECTEURS**

47